

GURE MILAFRANGA

LE MAG N°146

Nouveau site
C'EST PAR ICI!





EDITO

Chères et chers Milafrangars,

J'espère que l'année 2023 s'est bien terminée pour vous, et que vous avez bien résisté aux maladies de cette fin d'année, virus ou autres huitres capricieuses.

Avec un peu de retard, **je vous souhaite à tous, au nom des élus de Villefranque, une bonne année 2024, santé et bonheur pour vous et pour tous vos proches.**

L'année qui vient de s'achever fut riche dans bien des domaines pour notre commune.

Concernant la démographie tout d'abord, ce sont 34 naissances qui ont été comptabilisées dans notre commune, ainsi que le chiffre record de 18 mariages !

Concernant nos associations locales, je souhaite revenir sur de nombreuses réussites survenues tout au long de l'année, et que je tiens à féliciter tout particulièrement. Je veux parler de vraies réussites humaines, qui contribuent, grâce à nos associations, à impulser le bien vivre et une solidarité sans faille dans notre village.

Quelques exemples : la première édition de **Milafranga en Rose a accueilli plus de 500 marcheurs** et permis de récolter plus de 22 000 € de dons pour la Ligue contre le Cancer ! **Le repas cidrerie d'Errobiko Lagunak** a permis de recueillir et de délivrer un chèque de 2500 € pour les actions de notre CCAS, notamment au travers de la Banque Alimentaire. Comment ne pas évoquer également **Sokorritzaileak et Milaguntza** qui répondent toujours présents quand il s'agit de tendre la main à ceux qui traversent des difficultés.

Mais 2023 n'a pas été qu'une année solidaire. Ce fut aussi une année de

culture et d'animations diverses, proposées par plusieurs associations, dont Bizi Berria évidemment. Entre autres festivités, il me faut mentionner les **20 ans de notre centre de loisirs Nimiñoak**, événement qui a rassemblé 500 personnes au domaine Santa Maria. Comment ne pas revenir également sur nos fêtes patronales, dont la popularité ne se dément pas au fil des ans ! D'autres associations comme le club auto-moto ou les anciens combattants sont sortis de leurs sentiers traditionnels pour proposer aux Milafrangars une soirée concert ou un loto !

Côté sportif, je ne peux que me réjouir du succès renouvelé du Milafranga Gaindi, du tournoi de pala en place libre, du Master Pro d'Eskulari, du club de judo, du kobudo ou autres disciplines, qui offrent aux Milafrangars une autonomie sportive tout au long de l'année. Je tiens aussi à souligner l'exemple de la **Gym Volontaire On Egin**, qui fêtera en 2024 ses **45 années d'existence**, et qui compte désormais 190 adhérents !!

En résumé, Villefranque a connu une superbe année 2023, avec une qualité de vie et un bien-vivre ensemble qui doivent rester nos fils conducteurs.

Sur le plan communautaire, 2023 a également marqué des avancées et des réussites importantes, avec la livraison du village artisan de Duboscoa II. Je tiens à souligner la réussite de ce projet économique, qui accueille aujourd'hui sur notre territoire 45 entreprises et plus de 250 emplois ! Ces entreprises, qui contribuent à la fiscalité professionnelle de notre agglomération, sont stratégiquement implantées par rapport à l'échangeur autoroutier, et participent à une politique de délocalisation économique contribuant à combattre un trafic de plus en plus dense en entrée d'agglomération.

Côté communautaire toujours, 2023 a vu également le lancement d'études, en particulier pour la future piscine du pôle Nive-Adour. Les élus de Saint-Pierre d'Irube préparent sa future implantation sur le secteur d'Alminoritz. Un projet minutieusement étudié, tant sur le plan économique qu'environnemental, dont la livraison est souhaitée pour 2029. L'étude de la création d'une crèche sur notre commune avance aussi à pas cadencés. Nous espérons voir ce projet se concrétiser pour l'année 2027.

Pour notre village, les années 2024 et 2025 seront consacrées à la **renovation de notre Mairie et de la Maison Labia**. Croyez-moi, en tant qu'élus, nous mesurons l'importance et la responsabilité très particulière de ce projet pour notre commune. Au travers des études menées durant l'année écoulée, nous avons essayé au maximum de maîtriser les dépenses publiques, sans renier l'ambition d'un tel projet. Les travaux devraient commencer au mois de juin par la maison Labia, pour une durée de 10 mois, puis la Mairie sera réhabilitée pendant les 6 mois suivants.

Enfin, l'année 2024 verra le déploiement d'autres politiques sur notre territoire, dont la **sécurisation de nos chemins communaux, l'entretien du patrimoine communal, la fin de l'élaboration de notre bilan carbone, la gestion environnementale de la colline Mendiburua et bien d'autres domaines d'intervention !**

Je vous promets que vos élus travaillent sans compter sur ces différentes politiques. Je vous tiendrai bien évidemment informés de chaque avancée au fur et à mesure. En attendant, je vous souhaite à tous de passer une bonne fin d'hiver.

A très vite.

Marc SAINT-ESTEVEN

La Mairie
**NOUVEAUX
HORAIRES**

Du lundi au vendredi
8h30 · 12h00 | 13h30 · 17h30



SOMMAIRE

- 4 LES GENS D'ICI
- 8 DOSSIER «Bien Manger»
- 10 ÉCOLES
- 12 ASSOCIATIONS
- 13 VIE MUNICIPALE

Bulletin d'informations municipales de la mairie de Villefranque

Papier recyclé - Publié à 1425 exemplaires par Flashcompo Bayonne
- Conception : Flashcompo - Directeur de la publication : M. Marc Saint Esteven - Commission communication soutenue par Karine Althabe, Beñat BARLEDUC, Sabine BRUNET, François DOUSSEN, Stéphanie ECHAIDE, Emmanuelle JAURETCHE, Florence LASSALLE, Maité SALLABERRY

Notre journal est sur 3 parutions : janvier/février ; mai/juin ; septembre/octobre - **Vous voulez faire paraître une info ?**
Envoyez-nous vos articles à guremilafranga@gmail.com
AVANT LE 15 mai - www.villefranque.fr

LES GENS D'ICI..

BONNE ANNÉE LES MILAFRANGARS MEILLEURS VŒUX D'OIHAN BAZTER



Concours omelette aux piments

Chaque année, les 7 établissements de l'ADAPA organisent un concours d'omelette aux piments interstructures. Après un entraînement digne de Top chef, nos cuistots expérimentés ont participé aux concours organisés par l'Ehpad d'Harriola en octobre 2023 à Saint Pierre d'Irube. Le Jury a rendu son verdict pour le goût : ce sont les chefs d'Harriola qui l'emportent ! Bravo à eux ! C'est leur deuxième victoire consécutive ! *On les aura un jour !*

Et pour l'esthétisme, ce sont les cordons bleus de Noste la Gargale ! Félicitations ! Oihan Bazter se place en 3^{ème} position pour les 2. Nos anciens restent sur le podium ! Après la cuisine, place au repas avec tous les participants, la directrice d'Harriola et notre directeur de l'ADAPA, Monsieur Roblés. Chaque chef partage ses petits secrets et fait goûter son omelette. (Pour nous, les chefs de Villefranque, on avait rajouté de la crème fraîche). Un moment convivial qui suit la remise des prix !

Noël

Afin de préparer Noël, en novembre, les lutins d'Oihan Bazter ont confectionné différentes œuvres pour le marché de Noël qui s'est déroulé le vendredi 22 Décembre à Osasuna. Merci à tous les professionnels d'Osasuna pour nous avoir accueillis chaleureusement.

Histoire de faire rêver les enfants, nos papys et mamies Noël ont pensé et fabriqué un traineau rouge qui a remporté un grand succès pour les petits et les grands. Pour garder les festivités dans chaque recoin de la résidence, nous avons décoré 5 sapins différents, dont un sur un tableau de bois, fait de bois flotté suspendu, un autre avec des rondins de bois et 2 traditionnels. Une fois les décorations en place, les festivités ont pu commencer !!!!

Ecole publique

Les anciens sont, tout d'abord, retournés en enfance en proposant aux élèves de CM2 de l'école publique de Villefranque, leurs jeux d'autrefois (la marelle, le mikado, le mélimélo de mots, le pendu, la course de bille, le colin-maillard). Le 11 janvier, les enfants sont à leur tour venus nous présenter leurs jeux (wazabi, la planche de pirate, le keums, Uno, Skyjo et le jeu des couleurs). Ces moments étaient remplis de rires, de fous rires, d'une joviale complicité entre différentes générations ; un vrai plaisir ! Avant les vacances de Noël, les pâtisseries de la classe de CM1 de l'école publique de Villefranque sont venues malaxer la pâte sablée et jouer avec les emportées pièces pour nous faire de délicieux sablés. Miam miam !

Fête des familles et des amis

Début décembre, un vendredi soir,

la résidence Oihan Bazter a été animée par le chanteur Jean Yves le Mounier avec son répertoire des années 80 / 90 afin d'accueillir et de faire danser les familles de nos résidents. Un buffet froid a été dressé, les délicieux canapés et les petits pains surprises ont été faits par le restaurant Euskalaria, des plateaux de fromage de brebis et de charcuterie qui viennent de Garazi. Chacun a pu en profiter !

Ecole privée

Après les grands enfants qui sont venus faire la fête, les élèves de maternelle de l'école privée sont arrivés. Les grands ont décoré des rondins de bois pour faire des boules de Noël, et les petits ont fait des sablés. Un après-midi, nous avons fait la ronde avec les maternelles puis dégusté les sablés avec un bon chocolat chaud. Un classique de Noël réconfortant et terriblement mignon.

Bizi berria

Nous avons eu la visite de Bizi berria, un vendredi soir ; leur chorale nous a interprété des chants traditionnels basques... A la fin, chacun avait amené sa petite spécialité culinaire pour passer un moment agréable à l'apéro. Avec tous ces inoubliables souvenirs, nous sommes partants pour continuer l'aventure avec vous, petits et grands Milafrangars.

VŒUX ASSOCIATIONS

La cérémonie des vœux aux associations s'est déroulée le vendredi 19 janvier dernier à La Maison pour Tous.

Entouré de nombreux élus de la commune, M. Le maire a tenu à remercier l'ensemble des représentants des 31 associations qui animent Villefranque, et à souligner la richesse, la diversité et la vitalité de ce tissu associatif qui s'adresse à toutes les générations, et ce, depuis 25 ans !

Pour preuve, des adhérents toujours plus nombreux, et la naissance de trois nouvelles associations. Des associations qui œuvrent dans des domaines différents, mais dont l'investissement et l'engagement des bénévoles assurent de beaux moments de partage et de solidarité et de belles manifestations sur la commune. Une contribution inestimable à notre qualité de vie !

En ce début d'année 2024, une nouvelle tradition a vu le jour : mettre à l'honneur des Milafrangar dont l'investissement, le talent et le travail en font des « des locomotives, pas toujours populaires ou médiatiques mais qui font avancer le village » selon les propres mots de Marc Saint- Esteven.



COUP DE PROJECTEUR SUR SIX D'ENTRE EUX :

- **Annie DUPRUILH**, qui ouvre une section Gym en 1979 et donne des cours bénévolement à 9 licenciés. Ils sont 190 licenciés en 2024 ! Et Annie continue à donner de son temps à la bibliothèque...
- **Sarah DUTARET**, élue Miss Côte Basque 2023, a participé à l'élection de Miss Aquitaine en représentant notre beau coin de France.
- **Eliot CADORET CAUCHOIX**, âgé de 14 ans, a participé aux Championnats de France en équitation (saut d'obstacles). Après 10 à 12 concours pour se qualifier, il est déjà 2 fois médaillé d'argent.
- **Peio AZCONA**, passionné de main-nue, a collectionné les titres depuis son plus jeune âge, pour finalement décrocher, l'été dernier, le titre de Champion du Pays Basque et Champion de France en place libre 1ère série.
- **Rémi GROSSEN**, a participé aux Championnats de France de judo dans chaque catégorie, jusqu'en 1ère division sénior. Actuellement en catégorie vétérans (plus de 30 ans), il a participé aux Championnats du Monde 2023 à Abu Dhabi où il a terminé 9ème.

-Et enfin, on ne le présente plus, **Pierre SABALO**, l'historien de notre commune, président de Biziberria depuis 1998, autrefois directeur de l'école publique, grand passionné de pelote et d'écriture.

Ce sont, à n'en pas douter, les premiers d'une longue série, car Villefranque foisonne de belles personnes, investies et généreuses, talentueuses et engagées... à l'image des associations de notre commune.

— BIEN — MANGER



INTERVIEW

C'est quoi manger bien et équilibré ?

L'HÉRITAGE EN CUISINE

RECETTE

LE PETIT GURE



Diététicienne chez Bertakoa, prestataire en restauration collective,

RENCONTRE AVEC NELLY VEILLENS

C'EST QUOI MANGER BIEN ET ÉQUILIBRÉ ?

Vous travaillez chez Bertakoa, prestataire des repas pour nos 2 écoles de Villefranque.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Diplômée d'un BTS diététique depuis 2007, je me suis tout d'abord orientée vers la diététique en libéral en me spécialisant dans la nutrition du sportif. En parallèle, je réalisais des remplacements et des missions pour des centres médicaux. En 2017 j'ai eu l'opportunité d'intégrer le projet de Bertakoa Restauration et je me suis réorientée vers la diététique en collectivité.

Pourquoi avez-vous voulu faire de la Diététique ?

J'étais particulièrement passionnée par la cuisine et en même temps le bien-être et la santé. Je voulais concilier les 2.

Qu'apporte une diététicienne chez Bertakoa et pourquoi ce choix de travailler dans la restauration collective ?

A ce jour le rôle de la diététicienne chez Bertakoa est principalement d'élaborer les menus, de contrôler l'hygiène et de veiller à la sécurité alimentaire, de gérer les commandes et les stocks, de chercher des fournisseurs locaux et des produits de qualité, la gestion des clients et des contrats... Mon choix n'est pas particulièrement de travailler dans

la restauration collective mais de travailler pour Bertakoa Restauration. Ce poste de diététicienne est un poste complet qui prend bien entendu la diététique en compte mais surtout un poste avec un regard d'ensemble sur toute la production et la gestion de la cuisine. A ce jour c'est cette diversité qui me plaît dans mon poste.

Quel regard, portez-vous sur l'hygiène alimentaire à ce jour ?

L'hygiène est un point primordial dans la restauration collective. Il faut y porter un regard quotidien, que ce soit sur la traçabilité des produits, sur les manipulations humaines ou encore sur l'hygiène des locaux. Nous travaillons en collaboration avec le chef de cuisine sur ces différents points afin de pouvoir maîtriser tous les risques. Nous faisons également intervenir mensuellement un laboratoire d'analyses afin de faire des prélèvements alimentaires ou de l'eau ainsi que des audits complets de la cuisine une à deux fois par an.

Comment composez-vous et pensez-vous les menus pour les enfants ?

Les menus sont élaborés par cycle de vacances à vacances, ils sont pensés entre la diététicienne et le chef de cuisine. Nous élaborons les menus en respectant le GEMRCN qui équilibre les repas sur 21 jours consécutifs mais également en respectant la loi Egalim avec 1 repas végétarien par semaine et 50% minimum d'aliments labélisés dont 20% de BIO. Quant au choix des aliments, nous essayons dans la

mesure du possible de répondre aux goûts des enfants, les commissions restauration que nous faisons avec les mairies avant chaque vacance nous permettent d'affiner le choix des aliments et des quantités afin aussi de diminuer le gaspillage alimentaire.

Pour la Commune de Villefranque c'est combien de repas sur 1 année scolaire ?

Nous élaborons tous les jours environ 240 repas pour la commune de Villefranque ce qui nous donne une moyenne par année scolaire de 32 000 repas.

Quels sont vos conseils pour une alimentation équilibrée « surtout après les fêtes » ?

Après les excès des fêtes, il est important pour le corps de retrouver une alimentation équilibrée. Il ne faut pas compenser en supprimant des aliments ou en sautant des repas mais retrouver le rythme qui précède les fêtes de fin d'année, soit trois repas par jour avec des aliments sains en quantités adaptées. Il faut également limiter la consommation d'alcool et boire beaucoup d'eau. Et ne pas oublier de pratiquer une activité physique régulière.

Est-ce que votre métier a évolué et de quelle manière ?

Mon métier a évolué vers un poste polyvalent, me permettant d'allier la passion de mon métier avec travail en équipe, des défis et de nouveaux projets au quotidien.

« De La Maison LIMOUSINEA à IDUZKI- ALDE... »

L'HÉRITAGE EN CUISINE



J'ai eu le plaisir et le privilège d'interviewer Jean-Louis et Magguy VIVIER. Ce fut un moment suspendu dans le temps... Un échange authentique fort en émotions et un récit touchant, d'une sincérité absolue. Je vous raconte...

Petit retour en arrière...

Tout commence dans les années 1920, lorsque le grand-père paternel de Jean- Louis, maréchal ferrant de son état, achète une ferme à Villefranque pour y établir son atelier. Dans cette maison, la licence « débit de boissons » existe, et pendant que les voyageurs attendent que leurs chevaux soient ferrés, la grand-mère, elle, propose à boire... le lieu devient au fil du temps un bistrot de famille...

Par la suite, le papa de Jean-Louis a poursuivi l'activité sur place en se spécialisant dans la serrurerie, tout en ouvrant le bar une fois par an pour les fêtes afin de conserver la licence IV. De son côté, le jeune Jean-Louis fait l'école hôtelière à Zarauz, puis poursuit sa formation à l'hôtel Restaurant Ithurria à Ainhoa, pour finir chef-cuisinier à Amélie-Les-Bains. C'est tout naturellement qu'en 1979, il propose à son père de reprendre le flambeau et d'ouvrir un restaurant au sein de la maison familiale. Ainsi naît le restaurant « **Iduzki-Alde** ».

Au moment de sa création, c'est Magguy, l'épouse de Jean-Louis qui choisit ce nom, en référence au soleil... le signe annonciateur d'un regard vers l'avant, vers la lumière, vers l'avenir. A l'époque, Magguy est infirmière, et elle fait le choix d'accompagner son époux dans cette aventure. Elle nous confie avec retenue et pudeur, la dureté de ce métier. Ses mots tendres vont à Marie- Jeanne DIONE, déjà employée

du temps de la grand-mère Marie Gabrielle, qui les a beaucoup aidés et dont elle souffle à demi-mot « je lui dois tout, elle m'a tout appris ».

Mais poursuivons l'aventure de ce vrai binôme...

Le restaurant est rapidement inscrit dans le Gault et Millau puis dans plusieurs guides par la suite. Le restaurant pouvait faire jusqu'à 60 couverts ; une clientèle formidable de connaisseurs avisés à la recherche d'une cuisine gastronomique, à base de produits frais et locaux, du « tout fait maison » ! Quand la qualité est présente, il n'en faut pas plus ...Jean-Louis aime cuisiner le poisson mais également des plats moins classiques tels que la tête ou les riz de veau. Lors d'événements spécifiques comme les baptêmes, il fait plaisir à ses clients avec son filet de bœuf en croûte, sa blanquette de lotte et ses incomparables omelettes norvégiennes !

Afin que le plus grand nombre profite de la qualité de leurs produits, ils installent à côté du restaurant, une petite boutique de confitures, de plats cuisinés faits maison, pendant qu'en complément, Magguy vend leurs produits sur le marché de Saint- Jean- de-Luz. Toujours soucieux d'accueillir une nouvelle clientèle et de la fidéliser, le restaurant organise des tournois de belote, l'hiver, et de pelote, l'été. Chaque année, à l'occasion de la kermesse du village, Jean Louis Vivier et ses acolytes : Benat, Jojo, Benoit, Alain,

Et si l'on demande au couple le dernier mot de la fin en guise de bilan :

« 30 ans de carrière au village avec des clients fidèles et aucun regret, je suis très content d'avoir fait mon travail, pas toujours facile. C'était dur et j'ai eu une chance extraordinaire d'avoir une épouse qui m'a suivi, qui était très commerçante. Je n'ai aucun regret. Je peux dire que j'ai été gâté ».

Jean-Louis.

« C'était une vie de travail. Pour que cela marche, il a fallu que l'on se sacrifie ; pour autant, j'ai eu une belle vie. Maintenant, nous avons la chance de voir grandir nos 5 petits enfants »

Magguy.



« Le secret, c'est de cuisiner soi-même, pas de gâchis, tout peut se récupérer ; malheureusement, les personnes n'ont pas trop le temps... Pour autant, je vois se développer le principe du Batch Cooking* et cela me réjouit ! »

*fait de préparer en une fois différents plats à servir les jours suivants.



Yves et Thierry entre autres, cuisinent la fameuse et incontournable Poule au jus, très appréciée ! ...

Au milieu de cette évocation de tout un pan de l'histoire de Villefranque, n'oublions pas de citer Marie Gabrielle, la grand-mère de Jean-Louis, née en 1896 et qui durant 10 ans s'est occupée des enfants du couple. « Elle était tellement heureuse de voir sa maison vivre à nouveau et nous, heureux de l'avoir auprès de nous » **Jean Louis.**

Le clap de fin...

2009 sonne l'heure de la retraite pour le couple et une page se tourne avec la fermeture du restaurant. Bien qu'ils aient toujours aidé leurs parents, les enfants n'ont pas souhaité reprendre l'affaire. Dès lors, la commune de Villefranque a pu acquérir la licence 4 pour le Trinquet et les fêtes.

Leur point de vue : « manger bien » de nos jours :

A l'époque, les repas étaient très complets et copieux : hors d'œuvre,

poisson, viande et dessert. Désormais, on s'appuie sur des formules moins importantes quantitativement : entrée/plat ou plat/dessert, ce qui est plus recommandé. Le couple apprécie de retourner de temps en temps dans un bon restaurant gastronomique, mais désormais, eux-aussi sont dans l'air du temps en ne prenant qu'une entrée et un plat.

Leur Regard sur la profession

Force est de constater que « les cuisiniers n'étaient pas reconnus pour leur métier ; aujourd'hui, on les met en valeur au travers des émissions de TV et c'est très bien ! La difficulté est de trouver des personnes qualifiées car ce métier n'attire plus... »

« Aujourd'hui, il y a de fortes attentes et des exigences sur le BIO que l'on retrouve notamment dans les repas proposés dans les cantines des écoles. C'est très difficile d'y croire... Je crois à ceux qui produisent eux-mêmes leurs légumes, ils savent ce qu'ils font, ils savent ce qu'ils mettent dans leur cuisine ».

.....

La Poule au Jus

à la façon de Jean Louis VIVIER



 6 à 8 personnes  2h30



INGREDIENTS POUR LA POULE

- 1 poule d'environ 2.200 kg
- 2 beaux oignons piqués de clou de girofle
- 500 g de carottes
- 3 beaux poireaux
- 1 bouquet garni (persil, thym, laurier)
- ½ chou vert
- 1 branche de céleri
- 1 cuillère de gros sel et poivre en grain

INGREDIENTS SAUCE

- 30 g de beurre
- 30g de farine
- 2 jaunes d'œuf
- 20 cl de crème fraîche
- 1 jus de citron
- 500 g de champignon de Paris

CUISSON DE LA POULE

1. Mettre la poule dans l'eau froide avec tous les ingrédients et compter 2 heures de cuisson
2. Après la cuisson, retirer la poule et les légumes

REALISATION DE LA SAUCE AUX CHAMPIGNONS

1. Filtrer 1L de bouillon
2. A feu doux, faire fondre le beurre et la farine. Bien mélanger et verser le bouillon progressivement pour obtenir une sauce légèrement épaisse
3. A part, fouetter les jaunes d'œuf avec la crème et le jus de citron
4. Verser cette préparation dans la sauce avec les champignons crus, remettre en cuire pendant 10 minutes. Assaisonner si besoin.

PASSONS A TABLE

Découper la poule, l'installer dans la sauce et parsemer le tout de persil frais
 Maintenir au chaud
 Service avec de pommes de terre en vapeur ou du riz



LE PETIT GURE

l'info des 6 -11 ans

Les trognons de pomme ont aussi le droit à une deuxième vie !

Transforme tes épluchures en compost pour réduire tes déchets, et tu nourriras ton jardin ou tes plantes.

LA NATURE TE REMERCIERA !

Peaux de banane, vers de terre et bactéries...
Deviens un expert du compost !

5 fruits et légumes par jour !
J'ai dit à Eneko !

T'as aimé le chou d'hier ?

Ouais grave !!

JEU CONCOURS A TES CRAYONS !!

Les insectes et les autres bêtes
sont des SUPERS HÉROS...

Comment imagines-tu une bestiole super-héros ?
Un moustique supersonique ? Un ver de terre à rayons laser ?

Envoie-nous ton dessin à :
pole-ressources@villefranque.fr
ou dépose le à la mairie **avant le 31 mars 2024**

**Les gagnants recevront
un petit cadeau !!**

Mais, c'est quoi le compost ?

TA POUCELLE CACHE DES TRÉSORS !

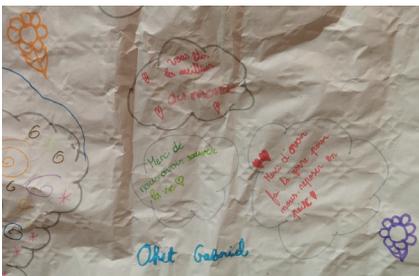
Le compost c'est cette terre noire que tu obtiens quand tu mélanges les épluchures de fruits, des légumes, avec des feuilles mortes, de l'herbe coupée, des brindilles...

TU N'AS RIEN À FAIRE !

Ce sont les bactéries, les champignons, les vers qui font le travail ! Après plusieurs mois, la matière a été décomposée et transformée grâce à la chaleur, à l'humidité et aux bêtes.

▶ ECOLE PUBLIQUE

HOMMAGE



On vous rend hommage, à vous tous qui vous êtes battus pour nous, vous nous avez protégés, vous avez eu du courage pour faire la guerre. Sans vous, notre pays ne serait peut-être pas le même. Aujourd'hui, nous vivons sereinement et en liberté grâce à vous. Si seulement vous étiez là, vous seriez fiers de ce que vous avez accompli. La paix règne dans notre cœur. **On ne vous oubliera jamais, vous êtes extraordinaires.**

MERCI !

Les élèves de cycle 3 de l'école primaire publique de Villefranque

Tous nos remerciements à M. Larre pour son intervention autour du 11 novembre.



SÉJOUR CYCLO À CAPBRETON

Les 2, 3 et 4 octobre derniers, tous les CE2 et CM1 de l'école se sont rendus à Capbreton pour un séjour 100% cyclo sur la côte Landaise.

Le premier jour a été le plus sportif avec un départ de l'école pour se rendre jusqu'à Capbreton à vélo, en suivant la piste cyclable. Nous avons logé pendant 2 nuits au centre André Garbay de Capbreton. Partant de là, nous avons effectué des kilomètres de pistes cyclables et sentiers permettant de rallier les différents lieux de visites pendant les 3 jours : zoo de Labenne,

le Marais d'Orx, forêt landaise, port de Capbreton, plage de Labenne. Grâce à ce séjour, nous avons appris à circuler et à nous orienter à vélo en toute sécurité, en ville comme en forêt. Ensuite, nous avons pu observer différents animaux sur les lieux de visites et faire une lecture des différents paysages rencontrés. Enfin, ces 3 jours de vie en collectivité nous ont permis de partager les valeurs du vivre-ensemble dans un environnement agréable.

Une très bonne expérience !



CAMPAGNE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

VOTRE COMMUNE
Y PARTICIPE !



En France, 1 enfant sur 10 est victime de harcèlement scolaire. Une violence amplifiée par le cyberharcèlement, très présent sur les réseaux sociaux. En complément du plan de prévention « Phare » mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale, la Commune de Villefranche a proposé aux 2 écoles une intervention de prévention menée par une unité de la Maison de protection des familles.

Le 13 février, les classes de CM de l'école publique suivront cette rencontre.

Parents, adultes, éducateurs, nous sommes tous concernés par ce phénomène grandissant, d'actualité, qui touche nos enfants !

Nous vous proposons **une soirée "conférence", le jeudi 21 mars prochain à La Maison Pour Tous** pour aborder cette thématique, en choisissant le parti pris d'outiller les enfants victimes pour que leur souffrance s'apaise, et pour ne plus jamais être victimes !

Le phénomène n'est hélas pas récent, et c'est l'association "*Chagrins scolaires - à 180 degrés*" qui interviendra. A sa tête, Emmanuelle PIQUET, psycho-praticienne spécialiste du traitement du harcèlement en milieu scolaire depuis plus d'une décennie. En s'appuyant sur des exemples concrets, cette conférence illustrera comment faire acquérir les outils relationnels aux enfants et ados victimes, pour sortir du cercle vicieux du harcèlement.

En tant qu'adultes, ayons la juste place et aidons nos enfants !

Nous vous attendons nombreux !

**LE 21 MARS, SOIRÉE CONFÉRENCE
"mieux armer nos enfants contre le harcèlement"**

+ D'INFOS

Entrée gratuite.

Action à l'initiative de la commune de Villefranche, en partenariat avec le réseau REAAP de la CAF 64.

JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE



Cette journée de mobilisation constitue l'un des temps forts du programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARe, déployé dans toutes les écoles élémentaires et établissements scolaires.

La journée nationale de lutte contre le harcèlement s'est déroulée cette année **le jeudi 9 novembre**. A cette occasion, divers ateliers ont été menés avec les élèves, en fonction de leur âge. Cette journée a été illustrée autour d'un code couleur vestimentaire commun : le bleu.

Elle a été l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie, dans le cadre de la priorité donnée au bien-être et sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire.

RÉSIDENCE AUTONOMIE OIHAN BAZTER



Les élèves de la classe de CM2 ont participé à un échange avec des résidents au sein de la résidence autonomie Oihan Bazter. Cette matinée s'est organisée autour de jeux de société animés par les résidents. A cette occasion, les élèves ont pu découvrir différents jeux que les résidents pratiquaient à leur âge : le pendu, le méli mélo de mots, la marelle, le parcours de billes, le mikado. Pour finir par un colin-maillard et une petite collation. Cet échange a été fortement apprécié par les élèves qui vont organiser à leur tour des ateliers jeux de société qu'ils proposeront aux résidents lors d'une prochaine rencontre.



Cette année encore, Anaïs Zamora, animatrice à Oihan Bazter et l'équipe pédagogique de l'école Sacré Cœur se sont engagées à organiser des rencontres entre les enfants de l'école et les pensionnaires de la résidence.

Noël était une occasion idéale pour se retrouver et partager un moment festif.

Au programme : réalisation de décorations de Noël avec les moyennes et grandes sections le lundi 11 Décembre. Forts de leur expérience, les aînés étaient là pour superviser de petits groupes de 5 enfants et veiller à ce que la colle ne déborde pas trop ! Ouf, tout s'est bien passé et les enfants ont même eu le temps de prendre une photo dans le véritable traineau du Père Noël ! Si, si !

► Noël avec nos aînés.

Puis, le jeudi 14 Décembre les pensionnaires d'Oihan Bazter ont troqué leur boîte à outils pour un tablier de cuisine et ont confectionné de délicieux sablés avec l'aide des petites sections. Pendant ce temps, pour que la fête soit parfaite, les moyens et les grands s'occupaient de la préparation d'un bon chocolat chaud et de la salle des fêtes !

C'est ainsi que ce jour-là, à 15h, petits et grands se sont retrouvés à la Maison pour Tous pour chanter, danser et savourer un délicieux chocolat chaud accompagné de savoureux sablés de Noël !

Un agréable moment de partage pour entamer avec le sourire les fêtes de fin d'année : **Joyeux Noël à tous !**





MILAFRANGA EN ROSE

UNE INCROYABLE
MOBILISATION POUR
CETTE 1^{ÈRE} ÉDITION



TOUS UNIS DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER

UNE JOURNÉE COURONNÉE DE SUCCÈS

Le 14 octobre 2023, Villefranca a vécu une mobilisation sans précédent lors de la 1^{re} édition de la **Milafranga en Rose**, marche solidaire organisée dans le cadre d'Octobre rose. Ce ne sont pas moins de 500 participants, vêtus de rose et de leur plus beau sourire qui ont parcouru les sentiers de Villefranca pour la bonne cause.

Cette journée, organisée par l'association **M.A.P.S (Milafranga Action Prévention Santé)**, a été un grand moment de 2023 pour parler **dépistage** et **prévention** des cancers sur le village « j'agis pour ma santé ».

L'implication de chaque habitant, des bénévoles, artisans, entreprises, associations, professionnels de santé, partenaires, sponsors, élus et employés communaux a donné vie à ce bel événement dont solidarité et convivialité étaient les maîtres mots.

Ainsi, la journée a connu un véritable succès ! Celle-ci s'est clôturée par une **soirée festive** : délicieux taloa préparés par Xan, buvette tenue par le comité des fêtes, spectacle de danse par Leinua et grande tombola...

LA REMISE DU CHÈQUE : UN MOMENT FORT

Un mois après, le 17 novembre, l'association **M.A.P.S (Milafranga Action Prévention Santé)** a organisé un vin d'honneur afin de remercier les bénévoles et sponsors.

À cette occasion, la **M.A.P.S** a remis le chèque des dons récoltés lors de cette 1^{re} édition : ce ne sont pas moins de **22 000 €** qui ont été reversés à la Ligue contre le Cancer des Pyrénées Atlantiques ! Cette somme, fruit de la générosité collective le jour même, des sponsors et partenaires, symbolise **l'esprit d'entraide** et de **solidarité** du village.

UN NOUVEAU CHAPITRE EN PERSPECTIVE

Le résultat de cette mobilisation est l'ouverture d'une **antenne de la Ligue contre le Cancer au pôle de santé Osasuna** à partir de **février 2024** ! Cette antenne sera le 4^o site présent sur le département.

Accessible une journée par semaine, cette permanence offrira des **soins de support gratuits** pour les malades et leurs proches, tels que des consultations de psychologue, des soins de réflexologie plantaire et faciale, une onco-diététicienne, de la socio-esthétique, de la socio-coiffure etc...

Forts de ce succès, la 2^e édition de la Milafranga en Rose est déjà en préparation !

Tenez-vous prêts pour un autre rendez-vous empreint de solidarité et d'espoir : **le 12 octobre 2024**, Villefranca se parera à nouveau de rose pour continuer cette belle aventure ensemble.

L'association M.A.P.S vous attend nombreuses et nombreux en octobre !

MERCI, MILESKER !



Si vous souhaitez plus d'informations sur nos actions :

Tél. 06 17 10 66 46
contact.maps64990@gmail.com
@milafranga_en_rose



NIMIÑOAK

L'association du centre de loisirs et du point jeunes de Villefranque, Nimiñoak, a fêté ses 20 ans, le 4 novembre dernier, au domaine Santa Maria de Villefranque. Le lieu permettait ainsi d'accueillir 500 personnes et offrait un cadre idyllique qui se prêtait aux spectacles pour une soirée de retrouvailles et de festivités inoubliables.



Le bureau de l'association (composé de Nadine BELET présidente, Francis LAFARGUE secrétaire et Marie SABAROTS trésorière), le directeur Yvan CASTAGNE et l'équipe des animateurs ont eu l'immense plaisir de se voir remerciés chaleureusement par la municipalité en présence de Mr le Maire Marc SAINT ESTEVEN. L'ensemble de l'équipe a eu l'immense honneur d'accueillir Mme la députée Florence LASSERRE, Mr Alain IRIART maire de St Pierre d'Irube, mais également l'ancienne équipe municipale portée par Robert DUFOURCQ ainsi que les pionniers du lancement du centre de loisirs en 2003 : Roland DAMESTOY alors adjoint à la mairie, Geneviève PRUDET de la CAF et Michel ARIAS de la Jeunesse et Sports.

Sans oublier les partenaires avec lesquels les échanges sont riches d'enseignements, citons entre autres la mission locale, les lycées Paul Bert et Saint Anne, ainsi que la résidence autonomie OIHAN BAZTER à Villefranque.

L'événement a été marqué par les discours inspirants des officiels qui ont salué l'engagement de Nimiñoak à l'égard de la commune et l'excellent travail d'animation réalisé depuis ses débuts.

Les parents des enfants et ados de Nimiñoak ont, eux-aussi, exprimé leur reconnaissance pour le beau travail des animateurs mais aussi celui du bureau de l'association (remise de cadeaux).

Tous les convives ont profité des spectacles endiablés des enfants et d'un morceau rap écrit et chanté par les ados, d'un film souvenirs, avant de se restaurer et de danser sur les musiques Gipsy d'un groupe très apprécié, pour terminer plus tard avec notre DJ Manu. La soirée restera mémorable !

On n'a pas tous les jours 20 ans....

Tous se sont accordés à dire que la soirée a été une grande réussite, symbolisant l'unité, la générosité et le dynamisme de notre commune. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce moment exceptionnel.

Nous en profitons pour inviter les parents à venir assister à nos réunions et entrer au conseil d'administration afin de partager de nouvelles idées et construire des manifestations qui permettront de financer des sorties pour nos enfants.



SOKORRITZAILEAK

L'association a été créée en 2019 par un ancien Sapeur-Pompier de Paris, formateur en secourisme, passionné par la montagne et l'entraide qui a souhaité mettre à profit et partager ses connaissances afin de porter secours et aider les autres.

L'association a été construite autour de **4 piliers fondateurs qui sont la sécurité, la prévention, le secourisme et l'entraide.**

Tout au long de l'année, **nous formons les adhérents en secourisme international** avec la spécialité de montagne en plus, et ainsi nous leur offrons une formation ultra complète pour porter secours dans n'importe quel milieu.

Nous sommes également **très impliqués dans le monde du handicap.** Nous organisons des défis, toujours tournés vers le handicap, afin de récolter de l'argent pour aider une personne en particulier ou une association. Notre association dispose de Joëlettes afin de permettre, quelle que soit la nature du handicap de la personne d'accéder partout où les personnes le souhaitent. Que ce soit en bord de mer, sur des sentiers, en ville ou encore en montagne. Sur une course officielle ou entre nous, rien n'est impossible, tous les rêves deviennent réalisables,

Tant que l'on aura des jambes pour courir et un cœur qui bat, on se battra pour ceux qui ne le peuvent plus.

il n'y a presque pas de limite, nous faisons sauter les barrières de l'impossible, toujours en sécurité. Autour de ces Joëlettes, nous sommes tous des traileurs, coureurs ou randonneurs passionnés des grands espaces et de l'entraide. La Joëlette rentre pleinement dans cette définition, l'entraide est un échange mutuel. Les personnes en situation de handicap nous apportent souvent bien plus que ce que l'on peut leur amener.

Avec cette Joëlette nous participons activement à tous les événements de Villefranche comme la Milafranga Gaindi, le téléthon ou encore la Milafranga en Rose. Mais également partout dans le Pays Basque, en Béarn ou encore dans les Landes.

Nous avons mené de nombreux projets en 2023, mais 2024 s'annonce encore plus passionnant.

Fort de plus de 130 adhérents passionnés de sports outdoor, nous souhaitons montrer que même dans un sport individuel et individualiste comme la course à pied, nous pouvons tous courir vers un même but ou pour une personne. C'est en additionnant les pierres que l'on a une montagne.

Tant que l'on aura des jambes pour courir et un cœur qui bat, on se battra pour ceux qui ne le peuvent plus.



COURSE MILAFRANGAN GAINDI

En cette année olympique, l'association Milafrangan Gaindi est heureuse de vous souhaiter une très bonne année 2024, en pleine forme !

La date de la prochaine course Milafrangan Gaindi a été fixée au **dimanche 16 juin 2024** et nous en profitons pour lancer ici un appel aux bénévoles. Toutes les personnes souhaitant rejoindre la joyeuse équipe des bénévoles peuvent nous envoyer un petit mail.

Nos volontaires ont un rôle essentiel pour la bonne organisation de cette matinée sportive à Villefranche, qui se termine toujours par un repas partagé dans la bonne humeur.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



course.mila64@gmail.com
Joël Bisauta 06 84 26 83 69

MIL'AMAP : l'association collaborative de Villefranque

L'AMAP de Villefranque, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, a été créée à Villefranque en octobre 2019 et se nomme MIL'AMAP.

Elle a pour objectif de favoriser des circuits courts entre les producteurs locaux et les consommateurs de Villefranque pour des produits bio de consommation, par l'intermédiaire de contrats signés et payés en avance.

Ainsi c'est l'occasion de nous retrouver tous les mercredis de 18h à 19h sous le préau de la cantine des écoles et de rencontrer les producteurs qui nous livrent leur produits : légumes, fromage de brebis, savons et conserves, caillés, fromage de chèvre, miel, bières, cidre et jus de pomme...

Basée sur la confiance et le bénévolat, cette association collaborative fonctionne par son collectif amapiens/producteurs qui est engagé dans un partenariat solidaire, sans intermédiaire commercial et sans manipulation d'argent sur le lieu de livraison (contrats prépayés).

Si vous êtes intéressés, consultez le site internet de l'AMAP où vous trouverez tous les renseignements utiles : dates de livraison, contrats en cours à télécharger, reportages photos, recettes de cuisine, l'organisation générale... :

Et venez nous voir tous les mercredis à partir de 18h sous le préau de la cantine des écoles de Villefranque !!!

A bientôt !



www.milamap.jimdo.free.com

Créée en mars 2015, l'association MILAGUNTZA poursuit son essor et œuvre toujours plus dans l'entraide, l'échange et une autre façon de consommer.

Nos actions régulières :

• **Le troc de vêtements (MILATROC) :** situé dans notre local à l'arrière de la Maison pour Tous, il est ouvert 1 ou 2 jours par semaine (voir les dates affichées à la porte d'entrée ou sur le site internet). Les permanences sont assurées par 15 bénévoles.

→ Pour plus d'informations, contacter **Nathalie BEHOTEGUY** au 07 80 45 68 38

• **L'aide aux devoirs :** elle est assurée 2 fois par semaine dans les 2 écoles primaires du village par 13 bénévoles en faveur d'une soixantaine d'élèves du CP au CM2.

→ Pour plus d'informations, contacter **Antoine POUPARD** au 06 64 14 19 77

• **Les jardins partagés :** 14 parcelles sur 18 sont occupées et cultivées. Si quelqu'un souhaite rejoindre les jardiniers, il peut contacter l'association.

→ Pour plus d'informations, contacter **Alain GOUTENEGRE** au 06 72 85 53 91

• **La bourse aux plantes :** organisée le 1^{er} week-end du mois de mai, elle attire toujours plus de monde et c'est un moment de grande convivialité et d'échanges. Cette année elle aura lieu le **dimanche 5 mai 2024** et sera associée à un marché de producteurs locaux.

Toute personne souhaitant participer, ponctuellement ou régulièrement, aux activités de l'association. Contactez-nous !



associationmilaguntza@gmail.com

Tél. 07 81 70 50 58

Maison pour Tous - 89 chemin Oihan

Bazter 64990 VILLEFRANQUE

www.milaguntza.jimdo.com

milaguntza



• **La soirée débat :** elle aura lieu cette année **le vendredi 22 ou samedi 23 mars 2024** à la Maison pour Tous. La thématique sera communiquée prochainement.

Un nouveau projet pour 2024 : créer un verger conservatoire de variétés de fruits locales et anciennes. Le but est d'être prêt pour les premières plantations en décembre 2024 et nous travaillons d'ores et déjà sur 2 points :

- Le recensement des variétés anciennes encore présentes au village ou dans nos familles. Si vous en avez chez vous ou chez des connaissances, n'hésitez pas à nous contacter.

- L'organisation **d'ateliers de greffage de fruitiers : le samedi 2 mars toute la journée** pour les personnes qui ont quelques notions et qui voudraient se perfectionner et **le samedi 9 mars matin ou après-midi pour ceux qui veulent apprendre à greffer**. Nous avons déjà récolté des greffons d'une quarantaine de variétés locales.

Nombre de places limitées - participation financière à prévoir (25€ pour la journée, 15€ pour la demi-journée + 5€ d'adhésion à l'association pour tout nouvel adhérent). Les inscriptions se font auprès de l'association jusqu'au 16/02/2024.

→ Pour plus d'informations, contacter **Alain GOUTENEGRE** au 06 72 85 53 91



ERROBIKO LAGUNAK

Un soutien inestimable pour le CCAS

Cette année encore, le soutien et l'engagement des membres de l'association Errobiko Lagunak envers le CCAS de la commune n'a pas failli. Le repas cidrerie solidaire organisé le 12 novembre dernier a généré un **bénéfice de 2 518,16 euros, entièrement reversé au CCAS de Villefranque.**

Le chèque a été remis en mairie le jeudi 28 novembre par Marie-Christine Etchegaray, présidente de l'association, à Patricia Larroudé, première adjointe. Un apéritif de remerciements en présence de M. Le Maire et de nombreux bénévoles de l'association a suivi.



BANQUE ALIMENTAIRE

Les 24 et 25 novembre a eu lieu la collecte de la Banque Alimentaire sur notre commune.

Jean- Pierre et Jean- Guy étaient présents à Villefranque très tôt ce lundi 27 novembre pour charger tous vos nombreux colis, fruits de la solidarité des habitants de la commune.

Malgré un contexte social difficile mêlant inflation galopante et augmentation des prix de l'énergie, cette opération, désormais incontournable sur notre commune, a réussi à mobiliser la générosité du plus grand nombre !

Un grand bravo pour la collecte 2023 de Villefranque qui affiche un record : 477 KG contre 310 KG l'année passée !

Merci à tous les enfants des deux écoles de notre village pour leur très belle mobilisation et leur générosité.

Merci aux équipes et aux généreux donateurs pour cette opération de solidarité.

Merci à tous les bénévoles de la Banque Alimentaire qui œuvrent dans l'ombre toute l'année.

Vos dons permettent de fournir des colis alimentaires à de nombreuses familles sur notre territoire.

A Villefranque, il s'agit d'une équipe de 5 personnes bénévoles, rattachées au CCAS, qui assurent la distribution de colis pour des habitants de notre commune, 1 vendredi sur 2.

Merci donc à Marie-Jo, Michèle, Denise, Gaby, Laurence (et à la jeune Sarah E).





ESKULARI

" La saison a bien démarré avec une vingtaine de jeunes à l'école de pelote. Ceux-ci s'entraînent le mercredi et le samedi au mur à gauche Lokarri de Briscous et participent au traditionnel Pilotari Ttiki où ils ont l'occasion de rencontrer d'autres enfants de leur âge et de "mettre les blancs" pour la première fois .

Les poussins, benjamins et minimes vont, eux, participer au championnat d'hiver en trinquet organisé par l'Union Basque.

Le dernier plus gros tournoi de l'année pour les joueurs élite pro "le MASTER Eskulari Pro Pilotari 2023" (1^{er} édition) a connu un vif succès grâce à la mobilisation du club Eskulari, les membres du bureau, les familles ainsi que nos partenaires fidèles ou nouveaux : le trinquet de Villefranque était rempli pour assister à la victoire de Mathieu OSPITAL et Andoni IPHAR sur Baptiste DUCASSOU et le Milafrangar Mickaël DARMENDRAIL. Le repas qui a suivi n'était pas en reste avec une belle affluence et une ambiance portée par l'animation musicale du groupe Kriolinak. Encore un grand merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cet événement devenu incontournable et essentiel pour notre club, en particulier les parents qui ont démontré, si besoin est, que l'esprit de famille à Eskulari n'était pas un vain mot.

Gizon gaztentako beharra, ta zaharren indarra, gora kanta obra ederra, pilotarien biltzarra."

KOBUDO

Notre club Villefranque Arts Martiaux s'étoffe de **deux nouveaux diplômés instructeurs fédéraux européens**, avec **Nathalie** qui gère les cours de Kobudo traditionnel d'Okinawa, et **Frédéric** ceux de Karaté Shorin-Ryu.

Je vous rappelle que ces cours sont **ouverts à tous** avec le **mercredi de 19h à 19h45** les cours karaté enfants, suivis des **cours adultes karaté de 20h à 21h**.

Les **vendredis de 19h à 20h**, vous pouvez participer au cours adultes karaté suivi de **20h à 21h, du cours de kobudo d' Okinawa**.



N'hésitez pas à franchir la porte de notre dojo pour y découvrir ces 2 disciplines.

GV ON EGIN

L'association G.V. On Egin est fière d'appartenir à la 1^{ère} fédération sportive non compétitive.

La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire est engagée depuis **25 ans** pour le sport santé. Cette pratique du sport vise le **bien-être physique, psychologique et social** de tous les publics. Elle prend en compte la personne dans sa globalité et préconise des activités sportives diversifiées.

Sur Villefranque, nous sommes particulièrement attachées à proposer des séances d'activité physique de proximité et à rendre la pratique **accessible à tous** (quels que soient sa santé physique, son âge), à un tarif très raisonnable. Cette année encore, dans le cadre du partenariat avec la Maison Sport Santé Pays Basque Adour, nous accueillons 2 bénéficiaires du dispositif Sport sur Ordonnance (destiné aux personnes sédentaires ou en convalescence).

Nous avons la chance d'être entourées d'animatrices diplômées (Corinne, Claire, Ophélie, Vanessa et Nicole) qui dispensent des cours de qualité, pas moins de 11 créneaux adultes et 2 créneaux pour les enfants (cours enfants complets). Encore un beau début de saison, puisque nous approchons des **190 licenciés**.

Si vous êtes intéressé par une activité intense (cardio renfo, L.I.A) ou douce (Gym douce, seniors, Pilates) ou orientée bien-être/relaxation (Bodyzen), **il y a une place pour vous adulte !**

Les cours enfants sont complets cette année ; cependant, nous aurons le plaisir d'accueillir le vôtre à la rentrée 2024 !

Alors, ayez la curiosité de participer aux séances d'essai gratuites.

Annie, Danielle,
Emmanuelle et Céline



+ D'INFOS

Danielle au **06 64 28 89 99**
gvoneginvillefranque@gmail.com
www.gymvolontairevillefranque.assoconnect.com



LES CHASSEURS DE VILLEFRANQUE

La société des chasseurs de Villefranque vous souhaite ses meilleurs vœux 2024.

Nous tenons à remercier la commune ainsi que les propriétaires terriens pour nous faire confiance dans le choix de nos actions de chasse individuelles ou en équipes. Sachez que nous faisons notre maximum pour qu'elles soient pratiquées en toute sécurité et dans le respect de chacun.

Nous tenons aussi à remercier tous les participants, ainsi que toutes les personnes qui nous permettent d'effectuer notre traditionnel repas.

ECHOS DE BIZI BERRIA

Concert à la résidence senior

Il suffisait de traverser la route, les chanteurs de Bizi Berria ont offert un concert aux résidents de la résidence seniors : guitare, accordéon, violon... Spectacle très apprécié et les résidents ont offert un buffet gourmand.

Les gâteaux des Rois

Comme chaque année, le **1^{er} vendredi de janvier** les adhérents se voient offrir des galettes et des couronnes, avec un rosé pétillant. On recommencera l'an prochain, car il y avait beaucoup de monde.

La soirée « diapos »

On a projeté plus de 20 photos commentées des activités du club : voyage en Galice bien sûr, mais aussi marche, randos, danse, cartes, tricot, chant... de quoi rire de la tête du voisin. Et bien sûr on a prolongé autour d'un petit buffet préparé par Patricia.

Assemblée Générale

Le 17 février, ce sera le grand rendez-vous habituel avec, au menu, un couscous pour changer un peu.



Omelette de Pâques

Le lundi 1^{er} avril, omelette et dessert.

Loto Gratuit

Le mercredi 17 avril, loto gratuit réservé aux adhérents, avec 5 jambons, 5 cartons de vin entre autres. Et un bon chocolat avec des viennoiseries.

Voyage annuel du 28 avril au 2 mai

Nous serons 70 à partir pour 5 jours à Rosas : 3 soirées dansantes, une

folklorique, menu typique, cassoulet à Carcassonne...comme le bus a un double étage il pourrait rester quelques places.

Sortie cidrerie

Le jeudi de l'Ascension, sortie habituelle à la cidrerie Landibar.

Grillades

Le jeudi 27 juin, les randonneurs clôtureront leur saison à Bellevue avec sardines, merguez et chipos comme d'habitude.



Cette nouvelle rubrique est destinée à vous présenter nos élus et pour cette première, nous vous proposons le portrait de l'adjointe à la communication, l'agriculture et l'environnement : Nicole CABANE. Interview d'une élue discrète mais déterminée.

Qui êtes-vous Nicole CABANE ?

« Mariée et mère de deux grandes filles, originaire des Landes, j'exerce le métier d'enseignante en école primaire depuis le début de ma carrière. Depuis 2016 je suis également maître-formateur, c'est-à-dire que j'accompagne les futurs professeurs des écoles dans leurs pratiques en classe.

Notre famille s'est établie à Villefranque en 2002, et nos deux filles ont été scolarisées à l'école publique. Je me suis rapidement impliquée dans l'association des parents d'élèves de l'école, et bien sûr j'allais faire de la gym à Villefranque... mais tout ça, c'était avant ! »

Depuis deux ans et demi, vous êtes l'adjointe à la communication et à l'environnement, deux grands domaines. Que représentent pour vous ces domaines-là ?

« A première vue, ces deux grandes thématiques peuvent paraître aux antipodes et pourtant elles présentent beaucoup de similitudes, notamment car elles constituent toutes les deux des domaines transversaux.

➤ FOCUS SUR UN ÉLU...

RENCONTRE AVEC NICOLE CABANE

Pour nourrir ces deux volets au sein de la commission que j'anime, il faut nécessairement être en lien permanent avec le Maire, les autres adjoints et l'ensemble des participants aux autres commissions. Nous avons besoin de connaître les projets qu'ils portent, la manière dont ils vont les mettre en place, le calendrier des interventions, les contraintes que cela va générer ... tout ça afin de rendre ces décisions politiques lisibles et compréhensibles par tous.

La transversalité se retrouve également dans la gestion environnementale, car s'il n'y avait pas de lien avec la commission travaux, par exemple lorsqu'il s'agit de remplacer des éclairages publics par des ampoules basse consommation, la commission tournerait dans le vide.

Par chance, la transversalité fait déjà partie intégrante de mon métier d'enseignante ... »

En quoi consiste votre action et où en êtes-vous de ces deux grands chantiers ?

En 2020, nous avons fait le choix initial de fédérer ces deux domaines au sein d'une seule et même commission. A ce moment-là, la communication apparaissait comme un domaine qu'il nous faudrait rafraîchir un peu, mais le gros du travail (mise en ligne d'un site Internet et d'une page Facebook, maquette du journal municipal) avait déjà été effectué par l'équipe précédente, menée de main de maître par M. Christian Mailharraincin.

Quant à la question environnementale à l'échelle communale, c'était évidemment un chantier à prendre à bras le corps, mais un chantier qui devait se construire pas à pas, sur la durée du mandat.

Et puis la période COVID a tout fait basculer et a redistribué les cartes. Depuis, la communication a pris une ampleur considérable, qui n'était pas mesurable lors de ma prise de fonctions.

La Communication :

Le premier chantier auquel nous nous sommes attelés a été la refonte du site internet de la commune. Notre précédent site ne pouvait plus être maintenu en raison d'une technologie vieillissante. Et dans le même temps, l'Agglomération Pays-Basque déployait un site éco- conçu et accessible. Les problématiques environnementales de stockage des données ont orienté notre choix, et nous avons adhéré au dispositif « Elgarweb » porté par l'Agglomération, dans le souci de faciliter l'accès à l'information pour tous, et de faire le lien entre communication et responsabilité environnementale.

C'est désormais chose faite, puisque le nouveau site est en fonction depuis le 1^{er} décembre dernier.

Le 2^e chantier concernait le magazine municipal. Au départ, nous avons repris la formule en place qui était déjà très appréciée de la population. Mais dans un souci constant d'amélioration de la diffusion de l'information, nous avons pris en compte les retours et remarques de l'enquête de satisfaction pour rechercher une meilleure efficacité dans nos messages, mais aussi pour proposer un support rafraîchi et modernisé.

En 2024 s'ouvre un 3^{ème} chantier : l'adaptation des supports de communication aux différents publics. Si le site Internet véhicule l'information officielle de la commune, d'autres supports de communication (Facebook, Instagram..) nous permettront de proposer d'autres types de contenus plus variés, en écho à la vitalité et à la diversité de ce qui se passe à Villefranque.

L'Environnement :

Pour traiter la thématique environnement, nous avons donné la priorité à un dossier emblématique de notre commune : la gestion des espaces naturels que sont la forêt communale, les Barthes de la Nive et les baux ruraux.

Le changement climatique aidant (si l'on peut le dire ainsi !), la réflexion et les actions ont nécessairement évolué vers une vision transversale de l'environnement. La problématique de gestion des ressources a été dépassée, et il convient désormais de construire une vision globale de l'environnement. Seule, la commission environnement n'aurait pas beaucoup de sens car elle manquerait de compétences en termes d'urbanisme, de réseaux, de voirie, de connaissances techniques...

Pour nous aider à concrétiser cette vision globale des enjeux environnementaux nous avons lancé un bilan carbone, dont les résultats nous permettront d'identifier des leviers d'action et entrer durablement en transition.

Au terme de trois ans de mandat, je mesure combien ma formation en sciences naturelles m'aide à comprendre les problématiques

environnementales. Et j'avoue que l'environnement reste mon cheval de bataille !

Quelle vision de la ville portez-vous ? Par conséquent, quelles sont vos perspectives, vos axes prioritaires dans les prochains mois pour ces deux domaines ?

«Je reste très attachée à ce que Villefranque conserve cet esprit « village » où il fait bon vivre, c'est son essence même. Cependant, on ne peut pas nier que notre commune grossit et on ne peut pas en faire abstraction. Le défi consistera à trouver le bon équilibre entre tradition et modernité.

Il me semble essentiel de tenir le public informé de l'action que nous menons, de l'intéresser et de l'impliquer quand cela est possible, comme lors du vote proposé pour déterminer le choix de façade du projet de réhabilitation de la mairie.

Quant au volet environnemental, notre prochaine échéance sera la restitution du bilan carbone, qui interviendra dans le courant du premier semestre, et sur lequel nous nous appuierons pour faire les choix adéquats. En souhaitant par cette démarche favoriser l'implication de tous les Milafrangers. »

BARTHES DE LA NIVE QUARTIER BAS DE LA COMMUNE DE VILLEFRANQUE

Elaboration d'un Plan de Gestion 2024 - 2034

La zone des Barthes du Quartier bas s'étend sur près de **74 hectares**, délimitée au Sud par le secteur des Carrières, bordée à l'Est par la voie ferrée et à l'Ouest par la Nive, et au Nord par la Plaine d'Ansot, espace de conservation de la biodiversité de la Ville de Bayonne.

Les spécificités de ce milieu humide ont justifié son classement en tant qu'**Espace Naturel Sensible du Département des Pyrénées-Atlantiques et son intégration au réseau Natura 2000**.

Les Barthes du Quartier Bas, associées au territoire de la Plaine d'Ansot

et aux Barthes de l'Urdaïns composent un ensemble de plus 230 Ha, dont les enjeux de **préservation de la biodiversité** et des fonctions de zones humides se rejoignent.

Aussi, profitant de l'expertise des services de la Plaine d'Ansot, la Commune de Villefranque s'est associée à la Ville de Bayonne pour prescrire une élaboration conjointe d'un plan de gestion sur l'ensemble de ce territoire pour les dix années à venir.

L'objectif de ce plan de gestion, dont les grands axes seront définis dans le courant du premier semestre 2024, sera de doter la commune d'un outil

NOUVEAU SITE INTERNET ACCESSIBLE, SIMPLE, MODERNE

La refonte du site de votre commune émane d'une volonté municipale d'améliorer la visibilité des informations et de permettre sa consultation aux personnes en situation de handicap.

CE SITE RÉPOND À 4 OBJECTIFS :

1. Permettre un **accès plus facile** à l'information pour tous les citoyens,
2. **limiter l'impact** lié au stockage : c'est un site écoconçu c'est à dire sobre d'un point de vue énergétique,
3. **renseigner rapidement** les habitants, actuels comme futurs,
4. donner à **voir la commune**, son patrimoine, ses projets.

Cette démarche a débuté en mai 2023 en collaboration avec la CAPB, qui proposait aux communes de - de 5000 habitants un fonds de concours et un partenariat technique avec « Elgarweb » pour réaliser un site internet accessible et éco-conçu à budget maîtrisé. **8 mois après, le voici en ligne !**

Nous sommes très enthousiastes de pouvoir vous apporter de nouvelles fonctionnalités adaptées à vos attentes



de programmation et d'évaluation des actions à mener, dans le but de **préserver les écosystèmes et les équilibres à l'œuvre sur ce secteur, fragilisé par le dérèglement climatique**.

Elaboré avec l'appui d'un expert naturaliste, ce plan de gestion bénéficie d'un financement du **CD64 et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne** à hauteur de 80% de son coût.

Enfin, la commune de Villefranque, déjà propriétaire de plus de la moitié du foncier sur ce secteur, se mettra en relation avec les propriétaires privés concernés afin de déterminer avec eux leur participation dans ce dossier.

➤ BON À SAVOIR



NIDS DE FRELONS ASIATIQUES : RAPPEL

La campagne de destruction des nids de frelons asiatiques se déroule exclusivement du mois **d'avril au mois d'octobre**. Durant la période hivernale (de novembre à mars), notre prestataire n'intervient pas pour détruire les nids, qui sont vides et se détériorent naturellement durant l'hiver.

Les essaims de frelons asiatiques ne reviennent pas dans un nid occupé précédemment, mais en reconstruisent un ailleurs, au printemps.



Seule la destruction de nids de frelons asiatiques est prise en charge par la commune. La destruction de nids de guêpes ou de frelons européens relève des particuliers.

1880

#LE CHIFFRE

C'EST LE NOMBRE DE CNI ET DE PASSEPORTS EN 9 MOIS !

CNI, PASSEPORTS

Depuis avril 2023, la commune de Villefranque propose un nouveau service aux administrés, la possibilité de déposer en mairie les demandes de cartes d'identités et de passeports. Nous avons réalisé 1880 titres et près d'un Milafrangar sur 4 a bénéficié de ce service.

Prendre RDV, c'est ici !



PÔLE SANTÉ

Une antenne de la Ligue ouvre mi- février au pôle de Santé Osasuna.

La commune de Villefranque a fait le choix de mettre à disposition gracieusement le local commun des médecins généralistes (hébergeant l'infirmière Asalée sur les autres dates) à la Ligue pour y effectuer ses permanences.

NOUVEAUX PRATICIENS PÔLE SANTÉ



Fanny GAGNOL, psychomotricienne



Sonia BELET, psychologue clinicienne



Antenne de Villefranque

Accompagnement, soins de support et de bien être en proximité

- **Pour qui ?** Pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches aidants pendant et après les traitements.
- **Quoi ?**
 - Soutien psychologique
 - Socio esthétique
 - Sophrologie
 - Diététique
 - Socio coiffure
 - Réflexologie
- **Quand ?** Les mardis sur rendez-vous 9/12 h et 13/16h
- **Où ?** Au pôle de santé Osasuna de Villefranque
- **Combien ?** Les soins de support et de bien être sont proposés gratuitement grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires

Contactez l'Espace Ligue Bayonne Pays Basque pour la prise de rdv
05 59 59 17 39 ou el64.bayonne@ligue-cancer.net

CCAS

EN ROUTE VERS LES SAVEURS DU PAYS BASQUE ...

La sortie vers le Pays Basque intérieur et vers ses saveurs automnales a été très prisée. **Un bus complet !!!!**

Les gourmandises de la charcuterie Mayté à Saint Jean Le Vieux ont mis l'eau à la bouche et éveillé les papilles pour aller déguster au pied d'Iraty du **bon fromage basque chez Agour...**

Mais, ne nous arrêtons pas en si bon chemin, nous voilà sillonnant les routes de notre Pays Basque intérieur pour atteindre La Chapelle du chasseur. Pour les fins gourmets, le **restaurant Gamia** nous a proposé un bon repas autour de saveurs de saison et de l'oiseau bleu...

Toujours motivés et afin de parfaire cette belle journée, direction Arneguy, puis retour vers notre beau village, le sourire aux lèvres, le ventre repu et des souvenirs plein la tête !!!



REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu ce 29 janvier à la Maison pour Tous.

Quelques **160 personnes** ont répondu présentes à ce rendez-vous annuel pour déguster un fameux repas concocté par Xan dans une joyeuse ambiance de retrouvailles.

La municipalité a tenu à féliciter nos doyens, Mme Christiane CHAIGNEAU et M. Michel BERGER qui fêteront tous deux cette année leurs 93 printemps !

Rendez-vous pris pour le dernier dimanche de janvier prochain !



Téléthon

À VILLEFRANQUE, LE 9 DÉCEMBRE 2023

La municipalité réitère son engagement annuel en faveur du soutien pour la recherche sur les maladies génétiques en soutenant le TÉLÉTHON.

En ce 9 décembre, des animations variées ont fait **le bonheur des enfants et des plus grands !**

Qu'il s'agisse de la démonstration de joëlette, ou des jeux gonflables, en passant par le parcours équilibre ou la pêche aux canards, elles ont fait l'unanimité !

Les différentes représentations proposées par les associations ont su susciter l'intérêt d'un public attentif :

- GYM par les enfants ! Attention CHEU CHEU endiablée !!!
- Démonstration de KOBUDO
- Danses basques avec LEINUA TTIKI

Le tout a été accompagné par les **bénévoles de la GYM Volontaire et de Milagunza** sur le stand de ventes de gâteaux, café et autres gourmandises au profit du Téléthon. Plus tard, les Taloak proposés par le **Comité des Fêtes** ont, eux-aussi, trouvé leurs aficionados !!!

Toutes les bonnes actions, l'aide, les dons, les bonnes intentions ont été appréciées. Grâce à l'enthousiasme des bénévoles, des participants et des donateurs, Villefranke, dont la **générosité de ses habitants est sans faille, a récupéré 2 177,50 € pour le Téléthon**

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour une belle journée de solidarité !

AFM TÉLÉTHON
DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR

SI JE MARCHE,
C'EST GRÂCE
À VOUS.
LE TÉLÉTHON A CHANGÉ MA VIE

france.tv

telethon.fr
service gratuit + prix appel 3637

8-9 DÉC. 2023

radiofrance LA POSTE groupe Liens International FONDATION GROUPE EDF

UN AVANT GOÛT...

► BIBLIOTHÈQUE



"L'Homme des Mille Détours"
d'Agnès MARTIN-LUGAND

*Des liens de sang aux liens du cœur,
l'odyssée d'une famille...*

*La plume d'Agnès est subtile et surprenante.
Ce roman est addictif, il donne envie de tourner
les pages, on se sent impatient !
L'histoire est magnifique, c'est un feu d'artifice
d'émotions, de contradictions...
un cahier de détails...*

*Quand la réalité
vous percute...*

VENEZ LE DÉCOUVRIR RÉSERVATION POSSIBLE

Ouverture les mercredis et
vendredis de 17h à 18h30

CÉRÉMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

C'est dans la salle des mariages que la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel s'est déroulée en cette soirée du 12 janvier dernier.

Un moment de convivialité entre élus et personnel au cours duquel

M. Le Maire a tenu à souligner l'importance et le rôle premier joué par l'ensemble des agents pour lesquels l'équipe municipale souhaite et s'efforce de mettre en place les meilleures conditions de travail possibles, que ce soit en terme de sécurité, d'accès à la formation, d'organisation du temps de travail ou de reconnaissance de leur implication et de leur investissement pour notre commune.

Une agréable soirée sous le signe de la bonne humeur et du plaisir partagé !



📍 SÉCURITÉ

RAPPEL DE LA SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES

Il est important de rentrer les **poubelles**, le lendemain du passage de la collecte. Les intempéries (vent et pluie) ramènent les conteneurs sur la route. C'est dangereux, merci d'y être vigilant.



LES BORELLI ONT FAIT LEUR CIRQUE À NOËL !

L'ambiance était à son comble en ce samedi 16 décembre après-midi à la Maison pour Tous ! Il faut dire qu'à quelques jours de Noël, nos chères têtes blondes piétinaient d'impatience à la perspective du traditionnel spectacle offert par la commune. Cette année, c'est le **cirque Borelli** qui a enchanté les spectateurs avec de nombreux numéros : de la magie au jonglage, en passant par les facéties du clown, les démonstrations de hula-hoop et les

incroyables numéros de manipulation de lasso et de fouet, petits et grands en ont pris plein les yeux !

A l'issue du spectacle, la mascotte de **Mickey** a joué le jeu des photos-souvenirs en prenant la pause, pour le plus grand bonheur de tous.

Enfin, pour clôturer cet après-midi de festivités, c'est dans une salle comble que petits et grands ont partagé le désormais **traditionnel goûter de Noël** !

COMPTE-RENDU MUNICIPAL

Extrait de la réunion du 19 septembre 2023

l'ordre du jour suivant :

0. Approbation du compte-rendu de la séance du 9 juin 2023 et élection du secrétaire de séance.

1. Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : rentrée scolaire 2023-2024

2. Autorisation au Maire pour signer des contrats de travail avec des agents non titulaires pour les besoins de remplacement

3. Protocole d'accord sur le temps de travail : organisation de l'aménagement du temps de travail pour l'ensemble des services

4. Présentation du Rapport Social Unique 2022

5. Plan de formation mutualisé triennal 2023 - 2025

6. Adhésion à l'offre de service globale d'accompagnement à la mobilité du centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques

7. Adhésion à la mission « médiation à l'initiative du juge et des parties » auprès du Centre de Gestion

8. Adhésion à la prestation « Conseil juridique en matière contentieuse » auprès du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

9. Décision modificative de crédits n°1 – Budget Général

10. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Milafanga Action Prévention Santé

11. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Nimiñoak à l'occasion des 20 ans de la structure

12. Admission d'une créance en non-valeur : service périscolaire

13. Création d'une servitude d'accès sur la parcelle communale AR 274 - Le Gall / Bellanger

14. Autorisation au Maire de déposer un permis de construire en vue de l'extension du Bar-Restaurant Eskularia

15. Autorisation au Maire de déposer un permis de construire en vue de la pose d'ouvrants à l'espace Bellevue

16. Instauration de principe de la redevance règlementée pour chantiers provisoires de travaux sur les ouvrages des réseaux de distribution de gaz

17. Approbation du règlement des services périscolaires.

18. Requalification de l'ancien GR@8 en GR@P Tour du Labourd.

19. Approbation des rapports n°2 à 4 de la CLECT : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

20. Décisions du Maire prises en vertu des délégations du conseil municipal.

21. Questions diverses

En préambule à l'ouverture de séance, M le Maire adresse les remerciements officiels du Conseil Municipal à Mme Laurence CAZENAVE et à M Christian SABAROTS pour leur implication au sein de la municipalité, depuis 2014 pour Mme CAZENAVE, et depuis 2008 pour M SABAROTS. Tous les deux ayant fait le choix, pour raisons personnelles, de quitter l'Assemblée Délibérante au mois de mai dernier, et étant présents pour cette session du Conseil, le trophée d'honneur de la commune leur est remis, en remerciement des services rendus.

Certaines délibérations sont développées ci-dessous, vous pouvez consulter l'intégralité du compte rendu sur le site de la mairie ainsi que les annexes citées.

1 : Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien cantine : rentrée scolaire 2023-2024.

Rapporteur : Monsieur le Maire

L'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris. Monsieur Le Maire veut assurer la continuité du service périscolaire à la rentrée prochaine 2023-2024.

Il est nécessaire de faire appel à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité comme le précise l'article précité ci-dessus. La surveillance, la participation au temps de repas et l'entretien des locaux sont liés à la fréquentation des élèves, toutes ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité. Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose de créer, à compter du 1^{er} octobre 2023, 5 emplois non permanents d'agents contractuels à temps non complets au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique pour une durée de 10 mois sur une période de 12 mois suite à un accroissement temporaire d'activité du service périscolaire.

Les temps de travail seraient les suivants :

5 EMPLOIS NON PERMANENTS	Temps de travail hebdomadaire Lissé sur 10 mois
Agent technique N°1	13H40
Agent technique N°2	12H10
Agent technique N°3	12H08
Agent technique N°4	6H45
Agent technique N°5	6H25

Il est précisé que les recrutements ont été lancés dans le courant de l'été, et ont donné lieu à des entretiens de sélection. Le temps de travail proposé est faible mais ne peut pas être assumé par des agents déjà en poste.

3 : Protocole d'accord sur le temps de travail : organisation de l'aménagement du temps de travail pour l'ensemble des services.

Rapporteur : Monsieur le Maire

A la suite de la mise en place des 1607h annuelles dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, la Commune de Villefranque a souhaité se doter d'un protocole d'accord sur le temps de travail. Un travail avec les services administratif et technique a permis d'ajuster le cadre organisationnel tout en maintenant la cohérence fonctionnelle avec les services rendus à la population.

L'ensemble de ces mesures est détaillé dans le protocole du temps de travail disponible sur le site municipal.

Il est précisé que la mise en place d'un protocole du temps de travail est obligatoire depuis 2019, et qu'à ce jour ce travail n'avait pas encore pu être mené. Ce protocole reprend certains éléments déjà présentés au travers du règlement intérieur ou de la délibération mettant en place les astreintes, mais aussi des dispositions communes non arbitrées préalablement, telle que l'organisation de la journée de solidarité ou la question des jours fériés. Concernant la mise en place de la semaine de 4 jours pour l'ensemble des services, elle s'accompagnera d'une extension des horaires d'ouverture de la Mairie jusqu'à 17h30.

Il conviendra également que par binôme constitué, en période de congés de l'un des agents, l'autre soit présent sur les 5 jours de la semaine de travail. Ce protocole a été validé à l'unanimité par le CSTI lors de sa session du 14 septembre 2023, et entrera en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2023.

4 : Présentation du Rapport Social Unique 2022.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Présentation du document de synthèse du RSU 2022 proposant également un comparatif avec les communes de 2000 à 4999 habitants. Le rapport Social Unique remplace l'ancien bilan social et permet l'analyse de la structure du personnel communal, dans la perspective de repérer les manques et les besoins, en vue de futurs recrutements. Parmi les éléments notables, il faut noter la structure de la pyramide des âges, de forme champignon, traduisant un solide socle de compétences mais aussi des départs massifs attendus sur 8 à 10 ans.

Concernant les absences, la commune a été fortement impactée ces dernières années par les maladies ordinaires ou maladies professionnelles. Sur les 4 situations présentes en 2022, il n'en restera plus aucune à traiter au 31/12/2023.

En revanche sur les accidents du travail, la commune n'en a connu aucun en 2022, ce qui est nettement mieux que les communes de strates comparables qui en connaissent 4,8 pour 100 agents.

Concernant l'action sociale et la protection, le montant de participation de la commune à la mutuelle santé ou la prévoyance pourrait être retravaillé, notamment pour la mutuelle santé, parfois négligée par les agents à faible revenu. Autre fait notable : aucun jour de grève n'a été comptabilisé en 2022 pour l'ensemble des agents.

10 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Milafanga Action Prévention Santé.

Rapporteur : Colette ARNOU, Adjointe au Maire

Mme ARNOU informe l'Assemblée Délibérante de la création de l'Association M.A.P.S – Milafanga Action Prévention Santé, dont les statuts ont été déposés en sous-Préfecture le 29 mai 2023.

L'objet principal de cette association est de placer la prévention et les actions de dépistage du cancer au cœur d'un projet de santé publique

ambitieux pour la population de Villefranque et plus largement du bassin Nive-Adour. Afin d'atteindre ces objectifs, l'association entend mener des actions de sensibilisation, de diffusion de conseils et d'informations, réaliser des actions de prévention et d'éducation à la santé, créer du lien entre professionnels médicaux / paramédicaux et les patients... tout au long de l'année. En plus de cette action au long cours, l'association MAPS organisera pour la première fois le 14 octobre 2023 une manifestation intitulée « Milafrauga en Rose », consistant en une marche solidaire pour promouvoir la prévention et le dépistage du cancer du sein, ainsi que l'installation d'un « Village j'agis pour ma santé » composé de stands et d'ateliers d'informations destinés aux participants. Enfin, une soirée à la Maison pour Tous viendra clôturer cette journée. L'intégralité des bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer. L'Association MAPS a sollicité une subvention exceptionnelle auprès de la commune de Villefranque, afin de couvrir les frais afférents à l'organisation de la marche et à l'installation des stands notamment. Mme Arnou ajoute qu'une partie des bénéfices réalisés lors de cette journée, et qui seront remis à la Ligue 64, seront fléchés vers l'accompagnement de Milafrangars atteints de cette maladie.

11 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Nimiñoak à l'occasion des 20 ans de la structure.

Rapporteur : Colette ARNOU, Adjointe au Maire

Madame ARNOU informe l'Assemblée Délibérante de l'organisation d'une soirée exceptionnelle par l'Association Nimiñoak, qui fêtera le 4 novembre prochain ses 20 ans.

Cette association organise, gère et anime des activités de loisirs éducatifs dans la commune de Villefranque, sur les temps extra-scolaires. Dans le cadre des festivités du 20ème anniversaire de cette structure, une soirée sera organisée pour les membres actifs et anciens membres de l'association, autour d'un spectacle proposé par les enfants, de concerts et d'un apéritif dînatoire. Près de 500 personnes sont attendues. Afin de financer cette manifestation, l'Association Nimiñoak sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la commune de Villefranque. M le Maire précise qu'en raison du grand nombre de participants attendus, la commune ne disposant pas de salle suffisamment grande, Nimiñoak a réservé Santa Maria. En signe de soutien et pour marquer le coup des 20 ans de cette structure, il a été proposé de faire droit à cette demande de soutien exceptionnel.

13 : Création d'une servitude d'accès sur la parcelle communale AR 274 – Le Gall / Bellanger.

Rapporteur : Joël BISAUTA, Adjoint au Maire

Monsieur Bisauta explique que, dans le cadre d'une donation-partage de l'indivision Le Gall / Bellanger au lieu-dit Caudia à Villefranque, l'accès aux lots qui vont être découpés ne pourra s'effectuer que par la parcelle communale AR 274 bordant les terrains à desservir.

Le plan de bornage joint matérialise le tracé de la voie qui desservira l'ensemble des parcelles concernées, cadastrées AR 301 à AR 311.

Il est demandé à la commune de consentir une servitude de passage sur son terrain pour permettre l'accès aux deux lots qui seront créés. Les conditions seraient les suivantes :

- Le propriétaire des terrains desservis devra prendre à sa charge tous les frais de création d'accès, frais de géomètre, de notaire etc...
- Le propriétaire des terrains desservis devra entretenir le passage à ses frais
- Le propriétaire des terrains desservis a interdiction d'obstruer l'accès ou de le fermer par un portail
- En contrepartie, il bénéficiera d'une servitude de passage réelle et sans limitation de durée pour tous propriétaires desservis, actuels et futurs
- La présente constitution de servitude sera consentie sans indemnité

14 : Autorisation au Maire de déposer un permis de construire en vue de l'extension du Bar-Restaurant Eskularia.

Rapporteur : Monsieur le Maire

En application de l'article L2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous le contrôle du Conseil Municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal et, en particulier, de conserver et d'administrer les propriétés de la commune, d'ordonner les dépenses et de diriger les travaux communaux.

Bien que le code de l'Urbanisme n'inclut pas de disposition spécifique selon laquelle le Maire devrait être spécialement habilité par une délibération du Conseil Municipal pour signer, avant instruction, la demande de permis de construire relative à un bâtiment communal, ce code précise de manière générale, en son article R421-1-1, 1er alinéa, que la

demande de permis de construire est présentée soit par le propriétaire du terrain ou son mandataire, soit par une personne justifiant d'un titre l'habilitant à construire sur le terrain, soit par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation dudit terrain pour cause d'utilité publique. Compte-tenu du projet d'extension du restaurant Eskularia, qui consistera notamment à fermer les terrasses extérieures existantes, Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de déposer un permis de construire sur la parcelle cadastrée :

- AI 373 sise 89 Chemin Oihan Bazter à Villefranque

15 : Autorisation au Maire de déposer un permis de construire en vue de la pose d'ouvrants à l'espace Bellevue.

Rapporteur : Monsieur le Maire

En application de l'article L2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous le contrôle du Conseil Municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal et, en particulier, de conserver et d'administrer les propriétés de la commune, d'ordonner les dépenses et de diriger les travaux communaux.

Bien que le code de l'Urbanisme n'inclut pas de disposition spécifique selon laquelle le Maire devrait être spécialement habilité par une délibération du Conseil Municipal pour signer, avant instruction, la demande de permis de construire relative à un bâtiment communal, ce code précise de manière générale, en son article R421-1-1, 1er alinéa, que la demande de permis de construire est présentée soit par le propriétaire du terrain ou son mandataire, soit par une personne justifiant d'un titre l'habilitant à construire sur le terrain, soit par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation dudit terrain pour cause d'utilité publique. Compte-tenu du projet de fermeture de l'Espace Bellevue, qui consistera notamment à poser des ouvrants dans les espaces actuellement ouverts, Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de déposer un permis de construire sur la parcelle cadastrée :

- AC 232 sise lieu-dit Aitachuri à Villefranque

17 : Approbation du règlement des services périscolaires

Rapporteur : Patricia LARROUDE, Adjointe au Maire

Le règlement des services périscolaires (garderie, cantine et pause méridienne) en vigueur a été adopté par le Conseil Municipal le 7 juillet 2021. Afin de tenir compte de certaines évolutions, ce règlement doit être actualisé en cette rentrée 2023, pour être au plus proche du fonctionnement des services municipaux.

Mme Larroude, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et sociales présente donc le projet de règlement des services cantine, garderie actualisé, qui comprend également des informations sur le transport scolaire. Mme Larroude précise que la mise à jour de ce règlement vise notamment à faire face à une situation qui s'est présentée en début d'année scolaire, et à laquelle les agents n'avaient jamais été confrontés jusqu'alors. Un incident survenu dans le temps périscolaire a nécessité une sanction correspondant à 6 nuages et à une exclusion temporaire, cas de figure non prévu dans le règlement jusque lors. L'article 7 « Discipline » a donc été retravaillé pour permettre la gradation des sanctions ou l'attribution d'une sanction équivalente à 6 nuages dès le premier incident.

18 : Requalification de l'ancien GR@8 en GR@P Tour du Labourd

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement de chemins de randonnée, la CAPB aménage et entretient le réseau d'itinéraires du Plan Local de Randonnées (PLR).

La CAPB a délibéré le 4 mars 2023 pour prendre la maîtrise d'ouvrage de l'ancien GR@8 entre Urt et Sare, aménagé en 2001 par le Département des Pyrénées-Atlantiques qui en a assuré la maintenance et l'entretien jusqu'en 2022. Cet itinéraire faisait partie d'un projet de grande itinérance sur la façade Atlantique impulsé par la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP). Seule la portion basque d'Urt à Sare a été aménagée et faute de continuité vers le nord, cet itinéraire n'a pas pu être mis en tourisme pour de l'itinérance.

En juillet 2022, la FFRP a homologué en GR@8 la totalité du sentier du littoral dans les Pyrénées-Atlantiques, entre les embouchures de l'Adour à Anglet et de la Bidassoa à Hendaye. Cette homologation a été accordée sous réserve d'engager une réflexion sur le GR@8 entre Urt et Sare. A l'issue d'une concertation entre le Département et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été proposé d'opérer un transfert de maîtrise d'ouvrage du GR@8 actuel entre Urt et Sare du Département vers la CAPB.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement de chemins de randonnée, la CAPB aménage et entretient le réseau d'itinéraires du Plan Local de Randonnées (PLR).

La CAPB a délibéré le 4 mars 2023 pour prendre la maîtrise d'ouvrage de l'ancien GR®8 entre Urt et Sare, aménagé en 2001 par le Département des Pyrénées-Atlantiques qui en a assuré la maintenance et l'entretien jusqu'en 2022. Cet itinéraire faisait partie d'un projet de grande itinérance sur la façade Atlantique impulsé par la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP). Seule la portion basque d'Urt à Sare a été aménagée et faute de continuité vers le nord, cet itinéraire n'a pas pu être mis en tourisme pour de l'itinérance.

En juillet 2022, la FFRP a homologué en GR®8 la totalité du sentier du littoral dans les Pyrénées-Atlantiques, entre les embouchures de l'Adour à Anglet et de la Bidassoa à Hendaye. Cette homologation a été accordée sous réserve d'engager une réflexion sur le GR®8 entre Urt et Sare. A l'issue d'une concertation entre le Département et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été proposé d'opérer un transfert de maîtrise d'ouvrage du GR®8 actuel entre Urt et Sare du Département vers la CAPB.

L'objectif est de reprendre une partie du tracé entre Villefranque et Sare dans le cadre du GR®P (GR® de Pays) « Tour du Labourd » et de créer une liaison entre Anglet et Villefranque. Ce nouvel itinéraire permettra sur plusieurs jours de réaliser une itinérance au travers du Labourd en mettant en avant tous ses paysages et richesses patrimoniales : océan, rivières, campagne et montagne labourdine. Pour cela, il prendra support sur les itinéraires départementaux déjà en place (GR® 10 entre Sare et Hendaye et GR®8 sentier du littoral entre Hendaye et Anglet - carte en annexe). Ce projet permettra à la CAPB d'aménager une offre de randonnée compatible avec les grands axes de la Stratégie tourisme durable à venir, accessible via plusieurs gares SNCF. Le territoire de la commune de Bayonne est traversé par le futur GR® de Pays « Tour du Labourd » en empruntant les voies communales suivantes :

Itinéraire Villefranque - Sare, traversée de Villefranque :

• Voie communale dite Xaiberrikoborda

Pratique : pédestre - Un balisage peinture destiné à canaliser le cheminement des usagers du GR®P ainsi que de la signalétique directionnelle en deux points seront installés en concertation avec les services techniques de la commune. Il vous est proposé, après en avoir délibéré :

De valider le passage du GR® de Pays « Tour du Labourd » dans la commune, d'autoriser la Communauté d'Agglomération Pays Basque à baliser l'itinéraire conformément à la Charte Officielle du balisage de la Fédération Française de Randonnée, de s'engager, en ce qui concerne les chemins ruraux et conformément à la loi du 22 juillet 1983 :

- A ne pas aliéner l'emprise des chemins ruraux inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPIR),
- A préserver les accessibilités,
- En cas de nécessité d'aliénation, à proposer à la Communauté d'Agglomération Pays Basque, gestionnaire du GR® de Pays « Tour du Labourd », un itinéraire de substitution qui doit être approprié à la randonnée et ne pas allonger le parcours de manière excessive ou diminuer la qualité des paysages traversés,
- A informer la Communauté d'Agglomération Pays Basque de toute modification envisagée,
- A maintenir la libre circulation pédestre, équestre et cyclotouristique (VTC - VTT)
- A prendre les dispositions nécessaires, dans le cadre du pouvoir de police du Maire, afin de limiter voire interdire quand cela est possible, le passage des engins motorisés sur cet itinéraire sauf pour les ayants droit (propriétaires riverains ne disposant pas d'autres voies d'accès, services de secours, équipes d'aménagements et d'entretien...)

Extrait conseil municipal du 7 novembre 2023

Ordre du jour :

0. Approbation du compte-rendu de la séance du 19 septembre 2023 et élection du secrétaire de séance.
1. Mise à jour du tableau des emplois au 1^{er} décembre 2023
2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 – Budget Général
3. Fixation des durées d'amortissement des biens – Plan comptable M57
4. Achat de terrain à M BARNETCHE – Parcelles AL 441 et AL 447 – Chemin Zamorategia
5. REPORTE
6. Validation du programme d'aménagement 2023-2025 du Pôle de proximité ferroviaire de Villefranque (axe ferré Nive)
7. Convention avec la Communauté d'Agglomération Pays basque d'at-

tribution du fonds de concours Elgarweb pour la refonte du site internet communal

8. Plan de gestion des Barthes de la Nive : validation du plan d'action, du plan de financement et autorisation au Maire de demander les subventions. Certaines délibérations sont développées ci-dessous, vous pouvez consulter l'intégralité du compte rendu sur le site de la mairie.

4/ Achat de terrain à M Barnetche - Parcelles AL 441 et AL 447 – Chemin Zamorategia**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Le Maire expose au Conseil Municipal que M Philippe BARNETCHE a proposé à la commune la vente des parcelles cadastrées AL 441 et AL 447, sises chemin Zamorategia, lui appartenant.

Ces parcelles, enclavées entre deux portions de voirie communale, présentent un intérêt pour la commune, car elles sont traversées par des réseaux publics, et auraient dû faire l'objet d'une régularisation précédente.

Par ailleurs, ces terrains subissent des désordres causés par le trafic des véhicules du domaine public, chemin Zamorategia, ce qui génère également des désordres et des nuisances au propriétaire.

En outre, la réfection d'une canalisation d'eau potable par les services de la Communauté d'Agglomération se trouveront facilités par la propriété communale de ces parcelles. Dans le cas contraire, il aurait été nécessaire de longer la voirie existante, le long des parcelles, dégradant de fait l'état de la chaussée et augmentant de manière conséquente la dépense publique. L'article L.1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques dispose que « Les personnes publiques acquièrent à l'amiable des biens et des droits, à caractère mobilier ou immobilier. Les acquisitions de biens et droits à caractère immobilier s'opèrent suivant les règles du droit civil ». En droit civil, le prix de la vente doit être déterminé et désigné par les parties d'un commun accord (article 1591 du code civil) M BARNETCHE propose de céder ses deux parcelles à l'euro symbolique. M le Maire et M Duhalde précisent que le remplacement d'une canalisation d'eau par les services de l'Agglomération devait démarrer dans les prochains jours, mais que l'entreprise titulaire du marché a été tenue de repousser sa date d'intervention.

6/ Validation du programme d'aménagement 2023 – 2025 du pôle de proximité ferroviaire de Villefranque (axe ferré Nive)**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Dans le cadre du partenariat entre le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour (SMPBA) et la Région Nouvelle Aquitaine sur le programme Réseau Express Basque (REB), la ligne Bayonne-Saint Jean Pied de Port bénéficie d'un doublement de l'offre depuis 2019.

Le Syndicat des Mobilités facilite l'intermodalité aux gares et haltes ferroviaires à travers des pôles de proximité. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux des nouveaux pôles de proximités dans le cadre de ses compétences. Le programme 2023-2025 a été validé lors du COPIL partenariat Réseau Express Basque du 8 mars 2023. Le Syndicat des Mobilités prend en charge les travaux sur le foncier mis à disposition par les communes. Ce modèle a été mis en œuvre pour les pôles de proximité de Saint-Martin-d'Arrosa et de Halsou en 2020 et 2021.

La halte de Villefranque, située à 9 km du cœur d'Agglomération, est le premier point d'accès au train depuis le corridor du bassin de la Nive. A l'échelle de la commune, il constitue un pôle de rabattement idéal vers le train qui doit une mise en visibilité avec des équipements dédiés. C'est l'objet du projet de pôle de proximité.

Le pôle de proximité de Villefranque offrira 45 places de stationnement maximum avec boucle de retournement cars et vélo station au droit de la halte ferroviaire (cf programme annexe). Le parking sera également utilisable pour du covoiturage. L'estimation de l'offre de stationnement tient compte de l'étude menée par l'Agence d'Urbanisme sur l'axe ferré de la Nive (hypothèse de minimum 4% des 985 habitants et actifs dans un rayon de 1 km autour de la halte, se rabattant potentiellement vers le train). Les contraintes environnementales de zone inondable impliqueront des mesures dédiées (perméabilité des revêtements, noues paysagères, etc) et des plantations végétales pour lutter comme les îlots de chaleur. La réalisation du pôle de proximité de Villefranque d'ici 2024 est estimée à 279 000 € HT (dont 35 000 € HT d'études, 195 000 € HT de travaux en tranche ferme et 49 000 € HT de travaux en tranche optionnelle). Ce projet s'inscrit dans le règlement d'intervention de la Région pour les pôles d'échanges régionaux. Des subventions ont été sollicitées auprès de la Région à hauteur de 15% et de l'Europe (programme FEDER 2021-2027) à hauteur de 30% du montant total. Le SMPBA assumera la

part restante à hauteur de 55%. La commune mettra gracieusement à disposition du SMPBA les emprises foncières concernées par cette réalisation. Une convention de mise à disposition sera signée entre le Syndicat des mobilités et la Commune ultérieurement. Par ailleurs, la commune assumera également les coûts relatifs à la pose de l'éclairage public et à la réfection des deux voiries communales bordant le parking. Il est prévu de livrer l'équipement courant 2024.

7/ Convention avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque d'attribution du fonds de concours Elgarweb pour la refonte du site Internet communal

Rapporteur : Nicole CABANE

Par délibération du Conseil communautaire du 4 mars 2023, dans le cadre du déploiement de ses actions en termes d'accessibilité et d'aide aux communes, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a adopté le règlement d'attribution des fonds de concours Elgarweb sur la période 2023-2026. Destiné aux communes de moins de 5 000 habitants, ce dispositif a pour objectif de soutenir l'action de la Communauté d'Agglomération et des communes en matière d'évolution des usages numériques. Elgarweb est un « socle technique commun » permettant à chaque commune du Pays Basque, quelle que soit sa taille, de pouvoir réaliser un site internet accessible et éco-conçu à budget maîtrisé. La Communauté d'Agglomération Pays Basque entend ainsi veiller à l'application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité numérique et plus particulièrement à la mise en œuvre du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

En application du règlement d'attribution du fonds de concours Elgarweb de la Communauté, l'octroi d'un fonds de concours communautaire à ses communes membres :

- fait l'objet d'une convention formalisée entre la Communauté d'Agglomération et la Commune bénéficiaire du fonds de concours.
- Limite la part de la subvention à 2000 €.

Vu le règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Pays Basque à ses communes membres, adopté par délibération du Conseil communautaire du 4 mars 2023 ; Mme Cabane ajoute que le lancement du nouveau site Internet, accessible et éco-responsable, interviendra rapidement. Elle précise également qu'une mission de refonte de la charte graphique de la commune a été confiée à l'un des prestataires. Tout ceci permettra de créer une identité visuelle cohérente de la commune.

8/ Plan de gestion des Barthes de la Nive : validation de la démarche de plan d'action, du plan de financement et autorisation au Maire de demander des subventions

Rapporteur : Nicole CABANE

La commune de Villefranque souhaite mettre en œuvre l'élaboration du plan de gestion 2024-2034 pour le site de quartier Bas. Dans ce cadre, elle compte désigner un expert technique naturaliste qui travaillera en étroite relation avec la direction générale de la commune et l'équipe gestionnaire de la Plaine d'Ansot.

L'expert technique aura en charge :

- d'assurer en collaboration avec la commune et la Plaine d'Ansot, l'animation du dossier
- de définir, en fonction des enjeux, des scénarios de conservations des habitats et des espèces et de rédiger les fiches actions contenant :
- la définition claire : de l'objectif concerné et des objectifs associés, du résultat attendu
- la description de l'action
- le montant prévisionnel et la programmation
- les partenaires technico-financiers
- les indicateurs d'évaluation de l'action
- de rédiger le plan de gestion.

Il est important de noter que cette opération sera intégrée à l'élaboration du plan de gestion des Barthes de l'Urdains et de la plaine d'Ansot. L'idée étant d'avoir un document unique avec des actions concordantes à l'échelle des 3 secteurs. La commune, territorialement compétente, est propriétaire d'une partie du foncier ; cependant, elle ne dispose pas de moyens techniques et financiers suffisants pour la mise en œuvre d'un plan de gestion sur le long terme.

Aujourd'hui porteuse de l'élaboration du plan de gestion, la commune envisage à terme une assistance pour la future gestion de cet espace. Des discussions sont en cours avec la ville de Bayonne sur ce sujet. Un plan de gestion est un outil qui permettra au propriétaire et au gestion-

naire de définir, de programmer et de contrôler la gestion de manière objective et transparente. En effet, son élaboration suggère de répondre aux questions essentielles : comment maintenir en bon état ou améliorer les écosystèmes ?

Comment garantir des actions concordantes et coordonnées à l'échelle des barthes de la Nive maritime ? Le plan de gestion garantit une continuité et une cohérence de la gestion dans l'espace et le temps. Une fois rédigé, il deviendra la référence permanente pour la gestion pendant la durée du plan et la mémoire du site de la plaine d'Ansot. Il facilite également la transmission des acquis entre les gestionnaires d'espaces naturels.

Il est destiné avant tout aux administrateurs et au gestionnaire, mais aussi aux membres du Conseil de site. Le lancement de l'élaboration interviendra dans les meilleurs délais et s'emboîtera la procédure d'élaboration en cours sur plaine et les Barthes de l'Urdains.

La finalisation du document est envisagée pour le tout début du second semestre 2024. Le montant prévisionnel de l'élaboration du plan de gestion des Barthes de la Nive - Quartier Bas de Villefranque est de 18 195 € HT. Des financements peuvent être obtenus auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du CD64 pour 80% du coût de l'étude.

Maître d'ouvrage	SITE	Montant HT	CD 64		Agence de l'eau		Auto-financement	
			Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
Villefranque	Quartier bas	18 195	5 458,50	30%	9 097,50	50%	3 639,00	20%

Mme Cabane ajoute que l'expert technique désigné pour mener à bien ce plan de gestion proposera un plan d'action à 10 ans, permettant ainsi à la municipalité de prioriser les actions à mener pour la préservation de ce milieu.

Elle précise également que des ateliers organisés par les services de la Plaine d'Ansot sont programmés : Flore le 08/11/2023 et Faune le 16/11/2023. Le Conseil de site se tiendra le 24/11/2023.

Elle ajoute que la collaboration avec les services de Bayonne a été rendue possible par la volonté politique, et le soutien de l'élu bayonnais délégué à la biodiversité.

Enfin, elle remercie les services de la Plaine d'Ansot pour le travail de négociation du plan de financement avec les partenaires, mené pour la totalité du périmètre des barthes de la Nive ; Ansot, Urdains et Quartier Bas.

C'EST LE MOMENT DE ...



EN JANVIER : tailler les haies jusqu'à mi-mars.

EN FÉVRIER : tailler les framboisiers, les arbres fruitiers à noyaux. Pendant ce temps, le potager reste en sommeil.

EN AVRIL : préparer la terre de son potager, semer les piments, les salades, les tomates à l'abri et semer la pomme de terre.

EN MAI : on plante les haricots verts. Après les Saints de glace (après le 13 mai), c'est le moment d'ensemencer tous vos semis ou les plants que vous avez achetés.



DON DE SANG
EN 1H
J'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?



VOTRE DON PEUT SAUVER DES VIES

1 million de personnes sont soignées chaque année grâce aux dons de sang.

47% des patients transfusés le sont dans le cadre du traitement de maladies du sang ou cancers.

Chaque jour, **10 000 dons** de sang sont nécessaires.

COMMENT PRENDRE RDV ?

<https://donsdesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

13 mars 2024
de 15h30 à 19h
Mouguerre

L'agenda

MARS
→ JUIN.2024

13 mars

DON DU SANG
15h30- 19h | Mouguerre

21 mars

**CONFÉRENCE "MIEUX ARMER
LES ENFANTS CONTRE
LE HARCÈLEMENT"**
19h | Maison pour tous
animée par Olinde Forest,
intervenante de l'association
"Chagrin Scolaire"

1^{er} avril

**TRADITIONNELLE CHASSE
AUX ŒUFS DE PÂQUES**



6 avril

"BAIN DE JOUVENCE"
de Bruno Druart
20h | Maison pour tous
Troupe du Rire aux Larmes



4 mai

**"LE COUPABLE EST
DANS LA SALLE"****
de Yvon Taburet
20h | Maison pour tous
Troupe Théâtre
des trois Unités



5 mai

**BOURSE AUX PLANTES
& MARCHÉ**
Marché des producteurs



12 mai

**COURSE AUTO MOTO
«CHALLENGE CORAC FFSA»**

18 - 19 mai

FÊTE DU QUARTIER BAS



9 juin

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



16 juin

COURSE MILAFRANGA GAINDI



* Résumé de **"Bain de jouvence"** : Chez Amélie, seule la salle de bains est habitable ! Sa sœur Gaby et son amie Martine participent aux travaux. Antoine, neveu de Martine, dépressif, hypocondriaque et dévastateur, s'incruste. Gaby, Martine et Amélie s'unissent pour se débarrasser de "l'indésirable".

** Résumé de **"Le Coupable est dans la salle"** : le rideau se lève, la pièce débute comme un vaudeville... Le marié, la femme, l'amant et l'inévitable placard, un mort... Panique sur le plateau, y a-t-il un médecin dans la salle ? Faut-il faire évacuer ? Doit-on laisser le rideau vert en attendant l'arrivée de la police ? Les avis divergent et la tension monte... Il faut se rendre à l'évidence. Il s'agit bien d'un meurtre, la police dépêchée sur les lieux mène l'enquête. Tout le monde est suspect car une certitude : LE COUPABLE EST DANS LA SALLE.



Le carnet

NAISSANCES

SEPTEMBRE

LE GOUPILS Charlie

OCTOBRE

BOLAND Sebastian • FERRARI Roméo • CAPDEVILLE Maïa • SENACQ Louna • DURRITXAGUE Edouard • AMSELLEM Louis

NOVEMBRE

CASSAGNE Ana

DÉCEMBRE

GROSSEN Elia • BONHOURE Haizea

JANVIER

VERNET Mahé

MARIAGES

OCTOBRE

MONNET Philippine & CHAVIGNY Pierre • PINTEAU Maxime & BRUNET Jennifer

JANVIER

HEILL Johann & DURCUDOY Lydie

DÉCÈS

SEPTEMBRE

BENAC Michel

DÉCEMBRE

PLASTEIG-CASSOU Christiane
IRUITE Pierre



PAYS BASQUE EUSKAL HERRIA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERRIOGUA ELKAROGA

CALENDRIER DE COLLECTE 2024 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR VERT EREMU BERDEA

Janvier Urtarrila	Février Otsaila	Mars Martxo	Avril Apirila	Mai Maiatza	Juin Ekaina
L 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	J 1	V 1	L 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	S 1
M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2
M 3 01	S 3	D 3	M 3 14	V 3	L 3
J 4	D 4	L 4 10	J 4	S 4	M 4 23
V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	M 5
S 6	M 6 06	M 6	S 6	L 6	J 6
D 7	M 7	J 7	D 7	M 7 19	V 7
L 8 02	J 8	V 8	L 8	M 8 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	S 8
M 9	V 9	S 9	M 9 15	J 9 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 9
M 10	S 10	D 10	M 10	V 10	L 10 24
J 11	D 11	L 11	J 11	S 11	M 11
V 12	L 12	M 12 11	V 12	D 12	M 12
S 13	M 13 07	M 13	S 13	L 13 20	J 13
D 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14
L 15	J 15	V 15	L 15 16	M 15	S 15
M 16	V 16	S 16	M 16	J 16	D 16
M 17 03	S 17	D 17	M 17	V 17	L 17
J 18	D 18	L 18 12	J 18	S 18	M 18 25
V 19	L 19	M 19	V 19	D 19	M 19
S 20	M 20 08	M 20	S 20	L 20 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	J 20
D 21	M 21	J 21	D 21	M 21 21	V 21
L 22	J 22	V 22	L 22	M 22	S 22
M 23 04	V 23	S 23	M 23 17	J 23	D 23
M 24	S 24	D 24	M 24	V 24	L 24 26
J 25	D 25	L 25	J 25	S 25	M 25
V 26	L 26	M 26 13	V 26	D 26	M 26
S 27	M 27 09	M 27	S 27	L 27 22	J 27
D 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28
L 29	J 29	V 29	L 29	M 29	S 29
M 30	S 30	S 30	M 30 18	J 30	D 30
M 31	D 31	D 31		V 31	

Collecte maintenue les jours fériés, sauf pour les 1er Mai, 25 Décembre et 1er janvier, collectes décalées au samedi suivant.
Besta egunetan bilketa mantendua da salbu Maiatzaren 1ean, Abenduaren 25ean eta Urtarrilaren 1ean bilketa ondoko larunbatera gibelatuta da.



Ordures ménagères
Ebe hondarkinak



Tous les emballages et papiers
Estalki guztiak eta paperak

JEUDI chaque semaine
OSTEGUNA Aste guziz

MERCREDI Semaines impaires
ASTEAZKENA Aste bakoitiak

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
ESTALKI ETA PAPER GUZTIAK BEREIZTEN DIRA !



UNE QUESTION GALDERA BAT
05 59 44 15 99
communaute-paysbasque.fr

ET SI JAMAIS / ETA ... GERTATZEN BALITZ
Bac volé ? Déterioré ? Déménagement en vue ?
Edukiontzia ebatsi dizute ? Andeutu dizute ? Aldaira manturatu zira ?
Toutes les informations sur les conduites à tenir au 05 59 44 15 99.
Jokamoldeei buruzko informazio guztiari ukaitzeko, deitu 05 59 44 15 99.



PAYS BASQUE EUSKAL HERRIA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERRIOGUA ELKAROGA

CALENDRIER DE COLLECTE 2024 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR VERT EREMU BERDEA

Juillet Uztaila	Août Agorria	Septembre Iraila	Octobre Urria	Novembre Azaroa	Décembre Abendua	Janvier Urtarrila 2025
L 1	J 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 1	M 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2 01
M 3 27	S 3	M 3 36	J 3	D 3	M 3	V 3
J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4 49	S 4
V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5
S 6	M 6 32	V 6	D 6	M 6 45	V 6	L 6 02
D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7
L 8 28	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8
M 9	V 9	L 9	M 9 41	S 9	L 9 50	J 9
M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10 50	V 10
J 11	D 11	M 11 37	V 11	L 11 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 11	S 11
V 12	L 12	J 12	S 12	M 12 46	J 12	D 12
S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13
D 14 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 14	S 14	L 14 42	J 14	S 14	M 14
L 15	J 15 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15 03
M 16	V 16	L 16 38	M 16	S 16	L 16	J 16
M 17 29	S 17	J 17	V 17	D 17	M 17	V 17
J 18	D 18	M 18	L 18	L 18	M 18 51	S 18
V 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19
S 20	M 20 34	V 20	D 20	M 20 47	V 20	L 20
D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21
L 22	J 22	D 22	M 22 43	V 22	D 22	M 22
M 23 30	V 23	L 23	M 23 43	S 23	L 23	J 23
M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24 52	V 24
J 25	D 25	M 25 39	V 25	L 25	M 25 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	S 25
V 26	L 26	J 26	S 26	M 26 48	J 26	D 26
S 27	M 27 35	V 27	D 27	V 27	V 27	L 27
D 28	M 28	S 28	L 28 44	M 28	S 28	M 28
L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29
M 30	V 30	L 30 40	M 30	S 30	L 30	J 30
M 31	S 31		J 31		M 31	V 31

SORTIE DES BACS
KANPIONTZIAK EDUKORTZIAK
INDURORA ATERATZEA

Je sors mon bac la veille au soir de la collecte et je le rentre le plus tôt possible. Je place mon bac en bord de route avec la poignée orientée vers la chaussée.

Ene edukiontzia bilketa bezperan ateratzen dut eta ahal bezain laster sartzen dut. Ene edukiontzia errepide bazterrean ezartzen dut, eskulekua bidera buruz itzulia.

RÉDUCTION DES DÉCHETS, PENSEZ-Y !
EZ EZAZULA AHANTZ
hondakinak murriztea!



Dotez-vous d'un COMPOSTEUR !
Konpostagailu bat ESKURA EZAZU!

Renseignements sur :
Xehetasunak :
communaute-paysbasque.fr

LES DÉCHÈTERIES SUR NIVE ADOUR
ERROBI ATURRIKO HONDAKINTEGIAK
05 59 44 15 99
communaute-paysbasque.fr

LAHONCE / LEHUNTZE	LIEU-DIT LA CARRIÈRE - RD 261 64990 Lahonce
URT / AHURTI	CHEMIN DE LA GARE - ZA DE LA GARE 64240 Urt
VILLEFRANQUE / MILAFRANGA	RD 137 64990 Villefranque

CALENDRIER DE COLLECTE 2024 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR VIOLET
EREMU UBELA

Janvier Urtarrila	Février Otsaila	Mars Martxoa	Avril Apirila	Mai Maiatza	Juin Ekaina
L 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	J 1	V 1	L 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	S 1
M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2
M 3 01	S 3	D 3	M 3 14	V 3	L 3
J 4	D 4	L 4 10	J 4	S 4	M 4 23
V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	M 5
S 6	M 6 06	M 6	S 6	L 6	J 6
D 7	M 7	J 7	D 7	M 7 19	V 7
L 8 02	J 8	V 8	L 8	M 8 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	S 8
M 9	V 9	S 9	M 9 15	J 9 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 9
M 10	S 10	D 10	M 10	V 10	L 10 24
J 11	D 11	M 11	J 11	S 11	M 11
V 12	L 12	M 12 11	V 12	D 12	M 12
S 13	M 13	M 13	S 13	L 13 20	J 13
D 14	J 14	J 14	D 14	M 14 20	V 14
L 15	V 15	V 15	L 15 16	M 15	S 15
M 16	S 16	S 16	M 16 16	J 16	D 16
M 17 03	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17
J 18	D 18	L 18 12	J 18	S 18	M 18 25
V 19	L 19 08	M 19	V 19	D 19	M 19
S 20	M 20	M 20	S 20	L 20 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	J 20
D 21	M 21	J 21	D 21	M 21 21	V 21
L 22	J 22	V 22	L 22	M 22	S 22
M 23	V 23	S 23	M 23 17	J 23	D 23
M 24	S 24	D 24	M 24	V 24	L 24 26
J 25	D 25	L 25 13	J 25	S 25	M 25
V 26	L 26	M 26	V 26	D 26	M 26
S 27	M 27 09	M 27	S 27	L 27 22	J 27
D 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28
L 29	J 29	V 29	L 29 18	M 29	S 29
M 30	S 30	S 30	M 30	J 30	D 30
M 31	D 31	D 31		V 31	

Collecte maintenue les jours fériés, sauf pour les 1er Mai, 25 Décembre et 1er janvier, collectes décalées au samedi suivant.
 Besta egunetan bilketa mantendua da salbu Maiatzaren lehen, Abenduaren 25ean eta Urtarrilaren lehen bilketa ondoko larunbatera gibelatuta da.



Ordures ménagères
 Etxe hondarkinak



Tous les emballages et papiers
 Estalki guztiak eta paperak

LUNDI
 chaque semaine
ASTELEHENA
 Aste guziz

MERCREDI
 Semaines paires
ASTEAZKENA
 Aste bikoitiak

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
ESTALKI ETA PAPER GUZTIAK BEREIZTEN DIRA !



UNE QUESTION GALDERA BAT
 05 59 44 15 99
 communaute-paysbasque.fr

ET SI JAMAIS / ETA ... GERTATZEN BALITZ
 Bac volé ? Détérioré ? Déménagement en vue ?
 Edukiontzia ebastu dizute ? Andeutu dizute ? Aldaira menturan zira ?
 Toutes les informations sur les conduites à tenir au 05 59 44 15 99.
 Jokamolderei buruzko informazio guztiari ukaltek, deitu 05 59 44 15 99.

CALENDRIER DE COLLECTE 2024 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR VIOLET
EREMU UBELA

Juillet Uztaila	Août Agorria	Septembre Iraila	Octobre Urria	Novembre Azaroa	Décembre Abedua	Janvier 2025 Urtarrila
L 1	J 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 1	M 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA
M 2 27	V 2	L 2 36	M 2	S 2	L 2	J 2 01
M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3 49	M 3
J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4
V 5	L 5 32	J 5	S 5	M 5 45	J 5	D 5
S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	L 6 02
D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	M 7
L 8 28	J 8	M 8	M 8	V 8	S 8	M 8
M 9	V 9	L 9	M 9 41	S 9	L 9 50	J 9
M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10 50	V 10
J 11	D 11	M 11 37	V 11	L 11 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 11	S 11
V 12	L 12	J 12	S 12	M 12 46	J 12	D 12
S 13	M 13 33	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13
D 14 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 14	S 14	L 14 42	J 14	S 14	M 14
L 15	J 15 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 15	M 15 42	V 15	D 15	M 15 03
M 16	V 16	L 16 38	M 16	S 16	L 16	J 16
M 17 29	S 17	J 17	J 17	D 17	M 17 51	V 17
J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18 51	S 18
V 19	L 19 34	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19
S 20	M 20	V 20	D 20	M 20 47	V 20	L 20 04
D 21	M 21	S 21	L 21 43	J 21	S 21	M 21
L 22	J 22	M 22	M 22 43	V 22	D 22	M 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23 52	J 23
M 24	S 24	M 24 39	J 24	D 24	M 24	V 24
J 25	D 25	V 25	V 25	L 25 48	M 25 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	S 25
V 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26	D 26
S 27	M 27 35	V 27	D 27	M 27 48	V 27	L 27
D 28	M 28	S 28	L 28 44	J 28	S 28	M 28 05
L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29
M 30	V 30	L 30 40	M 30	S 30	L 30	J 30
M 31	S 31	J 31	J 31		M 31	V 31

SORTIE DES BACS
EDUKIONTZIAK
KANPORA ATERTAZEA

Je sors mon bac la veille au soir de la collecte et je le rentre le plus tôt possible. Je place mon bac en bord de route avec la poignée orientée vers la chaussée.

Ene edukiontzia bilketa bezperan ateratzen dut eta ahal bezain laster sartzen dut. Ene edukiontzia errepide bazterrean ezartzen dut, eskuelukua bidera buruz itzulia.

RÉDUCTION DES DÉCHETS, PENSEZ-Y !

EZ EZAZULA AHANTZ
 hondakinak murrizteak!



Dotez-vous d'un COMPOSTEUR !
Konpostagailu bat ESKURA EZAZU!

Renseignements sur :
 Xehetasunak :
 communaute-paysbasque.fr

LES DÉCHÈTERIES SUR NIVE ADOUR
ERROBI ATURRIKO HONDAKINTEGIAK

05 59 44 15 99
 communaute-paysbasque.fr

LAHONCE / LEHUNTZE	LIEU-DIT LA CARRIÈRE - RD 261 64990 Lahonce
URT / AHURTI	CHEMIN DE LA GARE - ZA DE LA GARE 64240 Urt
VILLEFRANQUE / MILAFRANGA	RD 137 64990 Villefranque